

Ministère Adventiste

Le pasteur et l'ancien :
Des acteurs de la gestion chrétienne



L'ANCIEN

Une revue trimestrielle pour les anciens d'église locale

ÉDITION JOINTE DE
MINISTÈRE ADVENTISTE
ANS 8-N° 1
L'ANCIEN / JANVIER-MARS 2018
NUMÉRO 90

Association pastorale
de la Conférence générale
de l'Église adventiste du septième jour
Division interaméricaine
8100 SW 117 Avenue
Miami, Floride 33183
États-Unis d'Amérique
Tél. +1 (305) 403 4644

SECRÉTAIRES
DE L'ASSOCIATION PASTORALE
Jerry N. Page / Jonas Arrais
Héctor Sánchez

COLLABORATEURS SPÉCIAUX
Robert Costa, Willie Hucks II,
Dereck Morris, Janet Page

CONSULTANTS DE DIVISIONS
Division de l'Afrique australe
et de l'Océan indien
Jongimpi Papu

Division de l'Afrique du centre-ouest
Magulilo J. Mwakalonge

Division de l'Afrique du centre-est
R. Danforth Francis

Division intereuropéenne
Mario Brito

Division eurasienne
Michel Kaminsky

Division interaméricaine
Héctor Sánchez

Division nord-américaine
Ron Clouzet

Division du Pacifique sud
David Tasker

Division d'Asie du sud
Measapogu Wilson

Division d'Asie-Pacifique nord
Gerald Theodore Du Preez

Division d'Asie-Pacifique du sud
Houtman Sinaga

Division sud-américaine
Bruno Raso

Division trans-européenne
Janos Kovacs-Biro

RÉDACTEUR EN CHEF
Pablo Perla

ÉDITION FRANÇAISE
Dina Albicy

TRADUCTION ET RÉVISION
Annie Henry,
Pascale Monachini
Francine Schweitzer

MISE EN PAGE
Daniel Medina Goff

Sauf indication contraire, les textes de la Bible sont tirés de la Bible dite à la colombe nouvelle version Segond révisée, © 1978, Société biblique française.

Est aussi citée : la Bible en français courant (BFC), © 1997, Société biblique française.

Les demandes ou modifications d'abonnements devront être adressées au Département de Service clients des éditions IADPA.

2905 NW 87 Avenue
Doral, Floride, 33172, États-Unis.
www.iadpa.org
+1 305 599 0037

Revue imprimée et reliée par
USAMEX, INC.
Imprimé au Mexique
Printed in Mexico

Images
©Istock



SOMMAIRE

Sections

4 En perspective
Ministère de la Gestion chrétienne de la vie
de la Division interaméricaine

5 ÉDITORIAL
Israel Leito

Articles

6 Les trois catégories de dîmes
de l'Ancien Testament
C. G. Tuland

8 La dîme dans le Nouveau Testament
Hermes Tavera Bueno

12 Les offrandes portent un nom
Jorge L. Rodríguez

18 « Les circonstances affectent chaque cas »
J. Vladimir Polanco

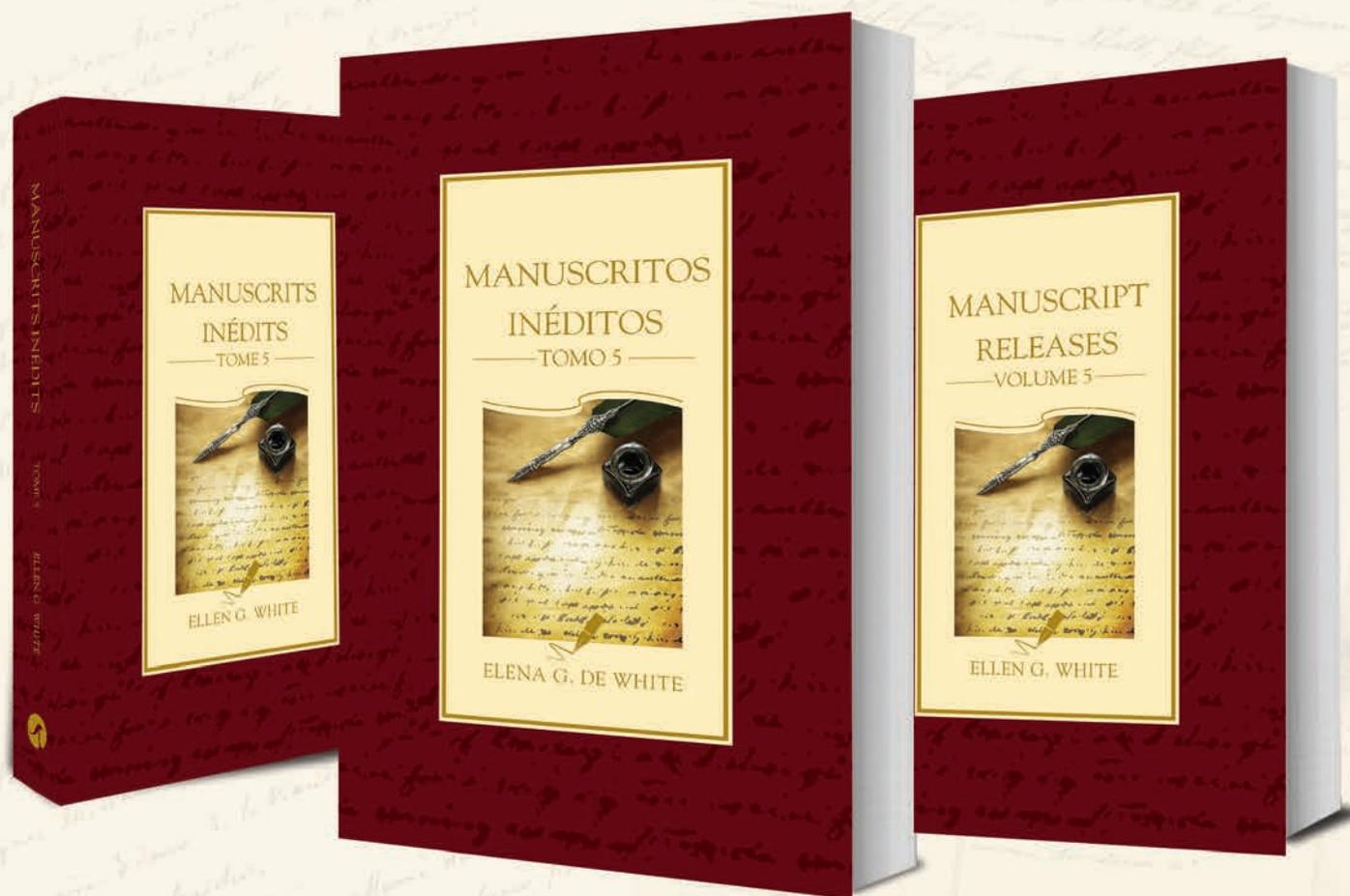
24 Où est ton trésor ?
Kathy Hernández

26 L'ancien d'église et la gestion chrétienne
Roberto Herrera

28 Le pasteur et la gestion chrétienne
Roberto Herrera

30 Trois questions sur la gestion
Joel Fernández

Obtenez le nouveau livre
de l'Esprit de prophétie
de l'année 2018



Les cinq premiers tomes de cette excellente collection
sont maintenant disponibles en français.

Des ouvrages qui doivent faire partie
de la bibliothèque de tous dirigeants d'église.

Obtenez-les aujourd'hui même
dans votre librairie IADPA la plus proche !

 **IADPA**
Bookstore



EN PERSPECTIVE

POURQUOI PRÉSENTONS-NOUS CETTE ÉDITION commune des revues L'ANCIEN ET LE MINISTÈRE ADVENTISTE qui aborde la question de la dîme et des offrandes et la façon dont nous devons travailler ce sujet dans l'église locale ? La réponse est simple : parce que Satan continue à travailler d'arrache-pied et systématiquement pour nuire aux finances de l'église. Ellen White nous a mis en garde à ce sujet quand elle a écrit : « Tandis que le peuple de Dieu s'avance vers les périls des derniers jours, Satan et ses anges sont réunis pour élaborer les plans les plus efficaces en vue de ruiner leur foi »¹.

Puis elle nous a donné plus de détails et a mis par écrit ce que Satan indiquait à ses troupes :

« Nous devons faire tout notre possible pour empêcher ceux qui travaillent en faveur de la cause de Dieu de se procurer des fonds qui seront employés à nous combattre. Plus d'argent ils obtiendront, plus ils affaibliront notre royaume en nous enlevant nos sujets. Si vous parvenez à les intéresser davantage à l'idée de rassembler de l'argent qu'à celle d'édifier le royaume du Christ et de diffuser les vérités que nous haïssons, alors nous ne craignons pas leur influence, car nous savons que toute personne égoïste et cupide tombera sous notre domination et se séparera finalement du peuple de Dieu »².

Si vous êtes pasteur ou ancien, en lisant ces déclarations prophétiques vous verrez clairement que Satan a un plan pour nuire aux finances de l'église que vous dirigez, et que finalement, le plan de l'ennemi ne se limite pas seulement à l'argent, mais il vise également à empêcher que l'église gagne des âmes, tout en essayant d'amener le plus de membres possible à se séparer du corps du Christ en raison de leur égoïsme et de leur cupidité.

Ainsi, il n'est pas nécessaire de justifier cette édition spéciale de L'ANCIEN et du MINISTÈRE ADVENTISTE. Nous sommes au milieu d'une guerre spirituelle entre le Christ et Satan, et ce conflit affecte tous les domaines dans lesquels nous évoluons. En tant que membres de l'armée du Christ, pasteurs et anciens, nous devons faire notre travail efficacement et bien connaître les temps dangereux dans lesquels nous devons diriger l'église. Nous devons également nous familiariser avec le système financier de l'église. Chaque dirigeant devrait être capable d'expliquer comment l'église obtient et gère ses ressources pour remplir sa mission, car ce système est la cible des attaques sataniques les plus féroces.

Le matériel que vous avez en main comprend des articles sur les dîmes et les offrandes du point de vue biblique, le rôle des parents, des anciens et des pasteurs dans la promotion de la gestion chrétienne de la vie, ainsi que des études sur des sujets controversés concernant la dîme. Le contenu de cette revue est idéal pour que le pasteur se réunisse avec les anciens de son district et qu'ils mènent une étude approfondie du thème de la gestion chrétienne de la vie. Nous suggérons également que des sermons et des séminaires basés sur ces articles soient préparés pour partager et étudier en tant qu'église. L'objectif est que dans chacune de nos congrégations, Dieu puisse compter sur des pasteurs et des anciens qui accomplissent leur ministère en comprenant que « Le peuple de Dieu est appelé à réaliser une œuvre qui exige argent et consécration »³.

Ministère de la Gestion chrétienne
de la vie de la Division interaméricaine

1. Ellen G. White, *Conseils à l'économiste*, p. 76.

2. *Id.*, *Patriarches et prophètes*, p. 166.



Israel Leito, président de la Division interaméricaine.
Faites-nous part de votre opinion sur cet article en écrivant à :
anciano@iadpa.org

« Prépare-moi d'abord... »

ISRAEL LEITO

ISRAËL TRAVERSAIT L'UNE des périodes les plus critiques de son histoire. L'idolâtrie avait plongé le peuple dans une profonde crise spirituelle, et cela avait entraîné des problèmes économiques à cause de la sécheresse qui ravageait la région. Au milieu de cette pénurie, Dieu envoya le prophète Élie à Sarepta, une ville située entre Tyr et Sidon, qui ressentait également les effets de la sécheresse dévastatrice.

En arrivant dans la ville, le prophète rencontra la veuve qui devait le loger et le nourrir, lui demanda de l'eau et du pain, puis écouta la triste réalité de cette dame : « Je n'ai qu'une poignée de farine dans un pot et un peu d'huile dans une cruche. Me voici en train de ramasser deux (morceaux de) bois, puis je rentrerai et je préparerai cela pour moi et pour mon fils ; nous mangerons, après quoi nous mourrons » (1 Rois 17.12). En entendant ces paroles, le prophète répondit : « Fais comme tu l'as dit. Seulement, prépare-moi d'abord... » (verset 13).

Les paroles et l'attitude du prophète peuvent sembler cruelles et insensibles au lecteur moderne, mais nous devons nous rappeler qu'Élie était le représentant du ciel et en tant que tel, il disait simplement à cette dame : « Donne à Dieu la première place dans ta vie ». Actuellement, les enfants de Dieu ne sont pas étrangers à la crise économique. Chaque jour, nous allons au travail pour obtenir la subsistance nécessaire pour nous-mêmes et pour nos familles. Pour beaucoup, le salaire est insuffisant pour satisfaire les besoins fondamentaux de l'être humain. C'est pourquoi nous devons nous demander : « Que se passerait-il si au milieu de notre pénurie, le prédicateur proclamait au nom de Dieu : « Prépare-moi d'abord? » Comment réagissons-nous à l'appel de rendre à Dieu la part qui lui correspond quand l'argent est à peine suffisant pour survivre ?

L'essence de la gestion chrétienne consiste à reconnaître que « Dieu a sur nous et sur ce que nous possédons des droits qui détiennent la priorité. En vertu de ces droits, il

nous demande de lui rendre une part déterminée de tout ce qu'il nous donne »¹. Et quand cette pratique a lieu au milieu d'une crise, elle sert aussi à exercer notre foi et à exprimer pleinement le grand commandement : « Tu aimeras l'Éternel, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme et de toute ta force » (Deutéronome 6.5). Dieu ne partage la première place avec personne.

Plus que de lui rendre les dîmes, mettre Dieu à la première place implique de lui consacrer toute notre vie. Ellen White l'exprima bien quand elle écrivit : « Pouvons-nous, nous qui goûtons la pleine lumière de l'Évangile et tous ses privilèges, nous contenter de donner moins que ceux qui vivaient sous une dispensation moins favorisée ? Nos obligations ne sont-elles pas, au contraire, d'autant plus grandes que nous avons reçu davantage ? Et cependant, combien chiches sont nos évaluations ! Qu'ils sont misérables et mesquins les calculs mathématiques avec lesquels nous mesurons notre temps, notre argent, notre amour, au regard d'un don, d'un amour incommensurable ! Des dîmes pour Jésus-Christ ! Pour un sacrifice infini ! Du haut de sa croix, Jésus nous demande un don total et sans réserve. Tout ce que nous sommes, tout ce que nous avons doit être consacré au Seigneur »².

Plus que de donner une somme d'argent au trésor du Seigneur, j'aimerais m'approprier le sentiment de la Messagère du Seigneur et encourager chaque pasteur et ancien à placer son cœur dans le trésor céleste, que tout ce que nous sommes et tout ce que nous avons soit toujours à la disposition du Seigneur. Ce n'est qu'ainsi que nous lui donnerons vraiment la première place en tout.

Maranatha.

1. Ellen G. White, *Conseils à l'économiste*, p. 76.

2. *Id.*, *Patriarches et prophètes*, p. 166.

C. G. Tuland, pasteur, Fédération de l'Illinois.

Faites-nous part de votre opinion sur cet article en écrivant à :
anciano@iadpa.org

Les trois catégories de dîmes de l'Ancien Testament

C. G. TULAND



IL Y A UN CERTAIN NOMBRE d'années, le rédacteur de l'une de nos revues d'église m'envoya une lettre, dans laquelle il présentait quelques questions soulevées par un frère qui avait des doutes quant à l'utilisation correcte de la dîme. Bien que comme ce pasteur, nous croyions que la dîme doit être utilisée pour la propagation de l'Évangile, un passage comme Deutéronome 14.22-27 semble admettre un usage autre que le support des services du temple, les lévites et les prêtres. En fait, ce passage dit clairement que le prêtre peut utiliser la dîme pour sa propre subsistance, celle de sa famille et le support du lévite de sa propre cité.

Comme anciens et pasteurs, nous avons la responsabilité de répondre à de telles questions, c'est pourquoi j'aimerais présenter ici le système des dîmes de l'Ancien Testament. Ceux qui éprouvent des difficultés à rendre une dîme sous notre présent système peuvent trouver un peu de consolation en apprenant que dans l'Ancien Testament, il y avait en fait *trois* différentes sortes de dîme. Chacune avait des objectifs différents, et bien que les trois ne soient pas tous mis en application pour les chrétiens du Nouveau Testament, il est hautement recommandable d'en étudier leur importance.



Les trois différentes sortes de dîmes sont les suivantes :

1. La dîme lévitique, ou dîme sacrée (Nombres 18.21,24).
2. La dîme des fêtes (Deutéronome 14.22-27).
3. La dîme en faveur des pauvres (Deutéronome 14.28,29).

La première dîme, celle qui remonte à Abraham (Genèse 14.18-20), est la dîme sacrée, donnée aux lévites et aux prêtres pour leur service du temple et de la congrégation dans l'Ancien Testament. C'est la dîme que nous continuons à donner sous la prêtrise ou sacerdoce de Melchisédec dans le Nouveau Testament. C'est la dîme consacrée à Dieu pour la propagation de l'Évangile ; elle est valide pour tous ceux qui croient en Christ.

La seconde dîme est complètement différente, et il vaut la peine de méditer sur sa signification et ses objectifs. Notre génération éclairée est fière de ses lois et dispositions sociales. Une simple étude superficielle du système de la dîme suffit pour révéler que, il y a quelques milliers d'années, Israël avait une structure semblable au système d'épargne du Club de Noël, mais avec une signification religieuse et sociale plus large. La loi lévitique requérait du Juif d'aller à Jérusalem à certaines occasions. En réalité, cette ordonnance religieuse avait un objectif social défini, des périodes de vacances pour la famille. Comment le chef de famille pourvoyait-il aux dépenses de ces vacances ? En mettant régulièrement à part une deuxième dîme, celle décrite dans Deutéronome 14.22-27, la dîme des fêtes. Ainsi, la seconde dîme était consacrée au bien-être de l'être humain, pour des vacances dans un but religieux, à la manière de nos camps meetings.

La troisième dîme était celle en faveur des pauvres. Selon notre passage de Deutéronome 14.28,29, cette dîme était versée tous les trois ans. Comme l'indique le passage, le produit devait en être déposé « dans vos villes » pour le lévite, l'étranger, l'orphelin et la veuve. Cela suggère que la distribution était laissée non aux soins d'individus, mais à la manière d'un projet communautaire auquel chacun devait contribuer. Cette dîme était par conséquent pour le prochain. En résumé, à travers ces trois types de dîme de la période vétéro-testamentaire, nous trouvons un concept de la libéralité bien plus large que celui que nous concevons généralement, libéralité qui inclut Dieu en premier, soi-même en deuxième lieu pour nos besoins physiques et spirituels, et enfin les besoins du prochain. Dieu, soi-même et le prochain, voilà une bonne trinité à inclure dans nos plans de générosité.

Certains de nos lecteurs peuvent penser qu'il s'agit là d'une nouveauté. En réalité, cela est bien connu parmi les Juifs, et était pratiqué parmi les pieux. Dans le livre de Tobie, qui selon R. H. Charles fut écrit entre 350 et 170 av. J.-C.¹, on trouve la déclaration suivante : « J'allais à Jérusalem avec les prémices et les premiers fruits, le dixième du bétail et les premières tontes de moutons, pour les donner aux prêtres, aux fils d'Aaron, pour l'autel et le dixième du maïs et du vin, de l'huile et des grenades et du reste des fruits aux fils de Lévi, qui servaient à Jérusalem » (Tobie 1.6,7). Ceci était la première dîme, sacrée. Tobie déclare également : « Et le second dixième, je le donnais comme dîme, en argent pour les six ans, puis j'allais et le dépensais chaque année à Jérusalem » (Tobie 1.7,8).

La traduction ci-dessous du commentaire sur la troisième dîme a été présentée différemment par différents biblistes. Puisque Charles mentionne la dîme donnée aux orphelins, aux veuves et aux prosélytes, nous devons supposer qu'il se réfère à la troisième dîme, la seule réservée aux pauvres, et versée tous les trois ans et non chaque année. La traduction par Bunsen (allemand) mérite d'être acceptée comme correcte, rendant bien l'idée du texte original : « Et la troisième dîme je la donnais à ceux à qui elle était destinée », c'est-à-dire, le pauvre, la veuve et l'orphelin.

L'historien Juif Flavius Josèphe mentionne la coutume de donner trois dîmes : « En plus des deux dîmes que je vous ai déjà ordonné de payer chaque année, celle pour les lévites et celle des banquets, vous consacrerez une troisième dîme tous les trois ans, à la distribution de biens [...] nécessaires aux femmes veuves et aux enfants orphelins »².

Une étude plus approfondie de certaines lois de l'Ancien Testament serait plus que bénéfique tant aux pasteurs qu'aux membres d'église, puisque l'analyse correcte en a démontré leur pertinence pour notre époque, étant donné leur aspect social et le souci du bien-être de l'individu, de la famille et de la communauté. Nous pourrions, à partir de cet angle, réfléchir sur ces aspects de l'économie hébraïque et les bénéfices d'une analyse de notre propre système de dîme et de générosité systématique.

1. *The Apocrypha and the Pseudepigrapha of the O.T.* [Les Apocryphes et les Pseudépigraphes de l'Ancien Testament], vol. 1, p. 185.

2. *Antiquities* [Les Antiquités judaïques], Loeb éd., vol. iv, p. 240.

Hermes Tavera Bueno, pasteur à la Fédération du Grand New York, auteur de *La fausse maison du trésor* et *2012 et la vraie fin du monde*.

Faites-nous part de votre opinion sur cet article en écrivant à :
anciano@iadpa.org

La dîme

dans le Nouveau Testament

HERMES TAVERA BUENO



CERTAINS QUI REFUSENT D'ACCEPTER la pratique de la dîme soutiennent que le Nouveau Testament ne présente pas de législation claire à ce sujet. La première chose à comprendre, avant de nous plonger dans l'étude de ce thème, est que le Nouveau Testament n'annule pas l'Ancien. La foi et la pratique chrétiennes ne reposent pas sur une partie mais sur « Toute Écriture » (2 Timothée 3.16). Ainsi, il serait insensé que le Nouveau Testament répète toute la législation déjà en vigueur dans l'Ancien Testament. Quoi qu'il en soit, le Nouveau Testament en dit plus sur la dîme que ce que le lecteur superficiel pourrait remarquer.

Jésus et la dîme

Dans la parabole du pharisien et du publicain, le Christ met dans la bouche du pharisien les mots : « je jeûne deux fois la semaine, je donne la dîme de tous mes revenus » (Luc 18.12). Ici Jésus présente la dîme comme une pratique aussi courante que le jeûne. Bien que le Christ ait réprouvé la conduite du pharisien, il ne l'a pas fait parce qu'il jeûnait et donnait la dîme, mais parce qu'il croyait que ses œuvres le rendaient digne de la faveur de Dieu. Ici, la dîme est présentée comme une pratique qui, bien qu'insuffisante pour obtenir le salut, reste toujours valable et bénéfique pour la vie chrétienne, tout comme le jeûne.



À une autre occasion, le Christ présenta la pratique de la dîme par rapport au comportement des pharisiens : « Malheur à vous, scribes et Pharisiens hypocrites ! Parce que vous payez la dîme de la menthe, de l'aneth et du cumin, et que vous laissez ce qu'il y a de plus important dans la loi : le droit, la miséricorde et la fidélité ; c'est là ce qu'il fallait pratiquer sans laisser de côté le reste » (Matthieu 23.23 ; Cf. Luc 11. 42).

Pour comprendre ce passage, nous devons revenir au message du prophète Amos. Ce prophète dénonça les injustices du peuple d'Israël contre leurs frères (Amos 2.6-16). Le message était un avertissement pour rendre « la justice et le jugement », dans toute la nation (5.7). Malgré ces injustices sociales contre leurs frères, les Israélites du temps d'Amos étaient fidèles dans leurs devoirs religieux. Ils se rendaient dans les lieux de culte et donnaient fidèlement la dîme : « Allez à Béthel et péchez ! Allez à Guilgal et péchez davantage ! Offrez vos sacrifices le matin et vos dîmes tous les trois ans ! » (Amos 4.4). En d'autres termes, les Israélites étaient fidèles dans la dîme, mais ils ne montraient aucune miséricorde envers leurs frères.

C'est le message que Jésus répète dans Matthieu 23.23. Il réprimande les pharisiens, non pas parce qu'ils donnent la dîme, mais parce qu'ils donnent *seulement* la dîme. Tout comme nous ne pouvons pas dire que le prophète Amos se plaignait parce que les Israélites donnaient la dîme, nous ne pouvons pas non plus dire que Jésus dénonçait une pratique qui avait été établie par Dieu. Le problème était que les pharisiens « laissaient » le plus « important dans la loi : le droit, la miséricorde et la foi ».

À ce stade de l'étude, il serait bon que nous considérions un détail. Jésus dit que l'erreur des pharisiens consistait à « laisser » le plus important. Le mot « laisser », dans la langue originale, suggère que les pharisiens faisaient quelque chose de bien, mais il leur « manquait » quelque chose ; ils « laissaient » le plus « important ». En d'autres termes, le message du Christ n'est pas que les pharisiens fassent « le droit et la miséricorde » au lieu de la dîme. Son message est *qu'ils ajoutent à la pratique de la dîme ce qui est vraiment important*. Indirectement, Jésus proclamait la validité de la dîme pour les chrétiens aujourd'hui. Ainsi, ceux qui croient que « le droit, la miséricorde et la foi » annulent le don de la dîme feraient bien de se souvenir des paroles du Christ : « Car je vous le dis, si votre justice n'est pas supérieure à celle des scribes et des Pharisiens, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux » (Matthieu 5.20).

Jésus ajouta ensuite à propos de la dîme : « c'est là ce qu'il fallait pratiquer sans laisser de côté le reste » (Matthieu 23.23). Certains comprennent ce « fallait » dans le sens où donner la dîme « n'est plus » nécessaire. Mais une étude attentive du texte grec révèle que ce « fallait » ne fait pas référence à un passé qui n'est plus en vigueur, mais à la fois au temps de l'action réalisée et de l'action souhaitée. Ainsi, la particule doit être

comprise non pas comme un passé absolu, mais comme un passé qui continue à prévaloir dans le présent. Permettez-moi de l'illustrer de la façon suivante :

Imaginez un patron qui, lorsque l'employé s'excuse d'être arrivé en retard au bureau parce qu'il s'est attardé à manger, lui réponde : « C'était important, mais vous auriez dû arriver à l'heure ». Le « était » n'indique pas que manger « n'est plus » important, le « était » est au passé parce que « manger » est une action déjà réalisée. De même, le « fallait » que nous trouvons dans Matthieu 23.23 ne se réfère pas à la « nécessité » de donner la dîme, mais au « reste ». C'est-à-dire que les pharisiens avaient déjà donné la dîme, acte qui était important, mais pas *la seule chose* importante. D'autre part, la particule « fallait » détermine à la fois la pratique de la dîme et « le reste » : « le droit, la miséricorde et la foi ». La dîme est toujours aussi valable que le droit, la miséricorde et la foi le sont pour le christianisme.

Paul et la dîme

Dans Hébreux, Paul mentionne la dîme dans son argumentation. Au chapitre 7, il rappelle l'événement entre Abraham et Melchisédek. De l'acte d'Abraham de donner la dîme à Melchisédek, l'auteur de l'épître déduit une leçon théologique sur la supériorité du ministère du Christ par rapport au sacerdoce lévitique. Maintenant, il est intéressant de savoir que l'auteur, bien qu'il ne traite pas le sujet de la dîme, le mentionne comme une pratique normale parmi ses destinataires. « Et tandis qu'ici ce sont des hommes mortels qui reçoivent les dîmes, là c'est quelqu'un dont on atteste qu'il est vivant » (Hébreux 7.8). Mais c'est dans la première lettre de l'apôtre Paul aux Corinthiens que le thème de la dîme est le plus clairement présenté. Analysons l'argumentation de l'apôtre.

« Ne suis-je pas libre ? Ne suis-je pas apôtre ? N'ai-je pas vu Jésus notre Seigneur ? N'êtes-vous pas mon œuvre dans le Seigneur ? Si pour d'autres je ne suis pas apôtre, je le suis au moins pour vous ; car vous êtes le sceau de mon apostolat dans le Seigneur. C'est là ma défense contre ceux qui me font un procès. N'avons-nous pas le droit de manger et de boire ? N'avons-nous pas le droit d'emmener avec nous une sœur qui soit notre femme, comme font les autres apôtres, et les frères du Seigneur, et Céphas ? Ou bien, est-ce que moi seul et Barnabas nous n'avons pas le droit de ne point travailler ? Qui donc sert jamais dans une armée à ses propres frais ? Qui plante une vigne et n'en mange pas le fruit ? Qui fait paître un troupeau et ne se nourrit pas du lait du troupeau ? » (1 Corinthiens 9.1-7).



Dans ce texte, Paul revendique son droit envers l'église

1. Parce qu'il est apôtre.
2. Parce qu'il a vu le Seigneur.
3. Parce qu'ils ont été gagnés par lui.

En étant apôtre, Paul peut revendiquer les avantages et les droits de l'apostolat, qui sont :

1. *Le droit au soutien personnel* : « N'avons-nous pas le droit de manger et de boire ? ».
2. *Le droit au soutien d'une famille* : « N'avons-nous pas le droit d'emmener avec nous une sœur qui soit notre femme ? ».
3. Le droit de « *ne point travailler* » : « Ou bien, est-ce que moi seul et Barnabas nous n'avons pas le droit de ne point travailler ? » Ce droit présuppose que le pasteur se consacre exclusivement au travail pour l'église.
4. *Le droit d'être payé* : « Qui donc sert jamais dans une armée à ses propres frais ? Qui plante une vigne et n'en mange pas le fruit ? Qui fait paître un troupeau et ne se nourrit pas du lait du troupeau ? ».

Après avoir présenté ses références en tant qu'apôtre et cité les avantages et les droits qui lui reviennent, Paul présente les raisons et motifs qu'il a pour recevoir ces avantages :

« Est-ce en homme que je parle ainsi ? La loi aussi ne le dit-elle pas ? Car il est écrit dans la loi de Moïse : Tu n'emmuselleras pas le bœuf quand il foule le grain. Dieu se met-il en peine des bœufs, ou parle-t-il uniquement à cause de nous ? Oui, c'est à cause de nous que cela fut écrit ; celui qui laboure doit labourer avec espérance, et celui qui foule le grain, fouler avec l'espérance d'y avoir part. Si nous avons semé pour vous les biens spirituels, est-ce excessif que nous moissonnions vos biens matériels ? Si d'autres jouissent de ce droit sur vous, n'est-ce pas plutôt à nous d'en jouir ? Mais nous n'avons pas usé de ce droit ; au contraire, nous supportons tout, afin de ne pas créer d'obstacle à l'Évangile du Christ. Ne savez-vous pas que ceux qui remplissent les fonctions sacrées sont nourris par le temple, que ceux qui servent à l'autel ont part à (ce qui est offert sur) l'autel ? De même aussi, le Seigneur a établi comme règle que ceux qui annoncent l'Évangile vivent de l'Évangile » (1 Corinthiens 9.8-14).

À ce stade, l'apôtre Paul présente trois éléments que nous devrions analyser.

1. *Principe théologique* : « Est-ce en homme que je parle ainsi ? La loi aussi ne le dit-elle pas ? Car il est écrit dans la loi de Moïse : Tu n'emmuselleras pas le bœuf quand il foule le grain ». Ici Paul renvoie son argument aux principes contenus dans la loi. Il reconnaît par là la nature divine de la loi et la validité de ces principes pour les chrétiens. Le fondement théologique est le souci divin montré par la loi même pour le soin des animaux.

2. *Application du fondement théologique* : « Dieu se met-il en peine des bœufs, ou parle-t-il uniquement à cause de nous ? Oui, c'est à cause de nous que cela fut écrit ; celui qui laboure doit labourer avec espérance, et celui qui foule le grain, fouler avec l'espérance d'y avoir part ». Paul applique le principe théologique à la provision que Dieu a faite pour le soutien du ministère chrétien. Tout comme Dieu prend soin des animaux dans le monde naturel, il s'occupe aussi de ses serviteurs sur le plan ecclésiastique.

3. *Fondement biblique* : « Ne savez-vous pas que ceux qui remplissent les fonctions sacrées sont nourris par le temple, que ceux qui servent à l'autel ont part à (ce qui est offert sur) l'autel ? De même aussi, le Seigneur a établi comme règle que ceux qui annoncent l'Évangile vivent de l'Évangile ». Sur ce fondement biblique, nous trouvons trois éléments intéressants que nous développerons ci-dessous :

- a) *Analogie avec le système lévitique de la dîme* : « Ne savez-vous pas que ceux qui remplissent les fonctions sacrées sont nourris par le temple, que ceux qui servent à l'autel ont part à (ce qui est offert sur) l'autel ? ». Dans ce passage, Paul fait allusion au système de maintien des ministres, des prêtres et des lévites dans le service israélite. Paul cite Deutéronome 18.1,2 : « Les sacrificateurs-lévites, la tribu entière de Lévi, n'auront ni part ni héritage avec Israël ; c'est des (sacrifices) consommés par le feu pour l'Éternel et de son héritage qu'ils se nourriront. Ils n'auront pas d'héritage au milieu de leurs frères : l'Éternel sera leur héritage, comme il le leur a dit ». Ici, le Pentateuque affirme que les prêtres lévites n'avaient pas le droit d'héritage parmi leurs frères, car leur subsistance dépendait de ce qui était apporté au temple. Ce texte de Deutéronome est basé sur Nombres 18.20,21 : « L'Éternel dit à Aaron : Tu n'auras pas d'héritage dans leur pays, et il n'y aura point de part pour toi au milieu d'eux ; c'est moi qui suis ta part et ton héritage au milieu des Israélites. Je donne comme héritage aux fils de Lévi toute dîme en Israël, en échange du service qu'ils font, le service de la tente de la Rencontre ». La dîme servait à soutenir les ministres de Dieu dans l'ancien Israël. Lorsque Paul fait appel à ce plan pour justifier son droit à « ne point travailler » et à être soutenu par l'église, il valide clairement le système de la dîme comme étant valable pour les chrétiens de tous les âges.

- b) *Validité du système lévitique de la dîme pour les chrétiens* : Après que Paul eut présenté le système de l'Ancien Testament, il ajouta : « De même aussi, le Seigneur a établi comme règle que ceux qui



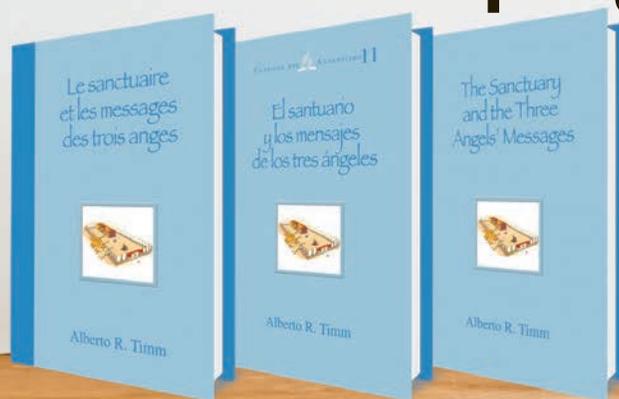
annoncent l'Évangile... ». La particule « de même aussi » suggère que ce qui suit est basé sur ce qui précède. Cette particule associe ceux « qui servent à l'autel » à ceux qui « annoncent l'évangile ». C'est-à-dire que tout comme les prêtres et les lévites, « ceux qui servent à l'autel », recevaient leur soutien de la dîme, « de même aussi » ceux « qui annoncent l'Évangile » doivent être soutenus de la même manière.

- c) *Caractère obligatoire du système* : Paul affirme que ce qu'il a présenté est une « règle » du Seigneur : « De même aussi, le Seigneur a établi comme règle ». Cet ordre fut donné à ceux qui annoncent l'Évangile : qu'ils « vivent de l'Évangile ». Il est intéressant d'analyser la « règle » du Seigneur, puisqu'il semble y avoir des différences avec ce que Paul présente ici. Quand le Christ envoya les soixante-dix prêcher, il leur dit de ne pas apporter de nourriture « car l'ouvrier mérite sa nourriture » (Matthieu 10.10, Luc 10.7). La façon dont les paroles du Christ sont enregistrées ne semble pas être celle d'une « règle », mais le Maître proclame un principe apparemment déjà connu ou facilement accepté par les récepteurs. Pourquoi Paul présente-t-il donc cette déclaration comme une « règle »? Certains pensèrent que c'était simplement la façon dont ce proverbe arriva aux oreilles de Paul. Cependant, nous devons rappeler que Paul connaissait la version originale et il la cite dans 1 Timothée 5.18. Tout semble indiquer qu'il présenta délibérément les paroles du Christ comme une « règle ». La raison possible est

qu'il veut souligner que ce que le Christ dit n'est pas une simple suggestion. Au verset 8, Paul base son argument sur la loi ; maintenant, en citant le Christ, il donne à ses paroles le statut de « règle », égal à la loi. En fait, lorsque Paul cite à nouveau les paroles du Christ dans 1 Timothée 5.18, il les appelle « l'Écriture ». Par cela, il souligne que la parole du Christ était basée sur « l'Écriture » et devient elle-même « l'Écriture », c'est-à-dire comme faisant autorité, une « loi » pour l'église. Le commandement du Seigneur dans le Nouveau Testament est analogue à la loi présentée par Dieu dans l'Ancien Testament. Cela démontre l'obligation du système de subsistance conçu par Dieu pour son église : le don de la dîme.

Toute l'argumentation de Paul n'a pas comme but ultime que l'église de Corinthe lui remette la dîme, mais de prouver qu'il a le droit d'être pris en charge par l'Église, bien qu'il ait renoncé à ce droit : « Mais nous n'avons pas usé de ce droit ; au contraire, nous supportons tout, afin de ne pas créer d'obstacle à l'Évangile de Christ » (1 Corinthiens 9.12). « Pour moi, je n'ai usé d'aucun de ces droits, et je n'écris pas ainsi pour qu'ils me soient attribués ; car j'aimerais mieux mourir... ! Personne ne m'enlèvera ce sujet de gloire » (v. 15). « Quelle est donc ma récompense ? C'est, en évangélisant, d'annoncer gratuitement l'Évangile, sans user du droit que l'Évangile me donne » (v. 18). Ainsi nous pouvons voir que le don de la dîme est une vérité biblique fondamentale, une règle de « loi » et du « Seigneur » pour le peuple de Dieu en tout temps et en tous lieux.

Un livre du plus grand intérêt pour tout dirigeant



Il expose de façon magistrale l'origine prophétique de notre Église et la singularité de notre message pour la fin des temps.

Disponible dans votre librairie IADPA la plus proche.

IADPA
Bookstore

Jorge L. Rodríguez, rédacteur aux éditions IADPA
et rédacteur adjoint de MINISTÈRE.

Faites-nous part de votre opinion sur cet article en écrivant à :
anciano@iadpa.org

Les offrandes portent un nom

JORGE L. RODRÍGUEZ

CHAQUE SAMEDI, DANS DES MILLIERS d'assemblées adventistes, une personne se lève et lit : « Un homme peut-il voler Dieu ? Pourtant, vous me volez, et puis vous demandez : "En quoi t'avons-nous donc volé ?" Lorsque vous retenez vos offrandes et vos dîmes ! [...] Apportez donc vos dîmes dans leur totalité dans le trésor du Temple pour qu'il y ait des vivres dans ma demeure ! De cette façon-là, mettez-moi à l'épreuve, déclare l'Éternel, le Seigneur des armées célestes : alors vous verrez bien si, de mon côté, je n'ouvre pas pour vous les écluses des cieux, et ne vous comble pas avec surabondance de ma bénédiction » (Malachie 3.8-10, Bible du Semeur). Puis on entend cet appel solennel : « Maintenant les diacres passeront dans les rangs pour recueillir les dîmes et les offrandes ».

Bien que la gestion chrétienne de la vie englobe beaucoup plus que l'argent que nous consacrons à Dieu, en général nous associons les principes de la gestion chrétienne aux dîmes et aux offrandes. Dans ce bref article, nous analyserons quelques points clés concernant le deuxième élément de cette formule : les offrandes. Alors que la dîme est une proportion fixe, un dixième, les offrandes sont décrites dans les Écritures comme volontaires (voir Exode 36.3 ; Lévitique 23.38 ; Nombres 29.39 ; Deutéronome 12.6 ; Esdras 1.6) et proportionnelles aux bénédictions reçues (voir Deutéronome 16.10,17 ; 1 Chroniques 29.14). Mais en plus de cela, les offrandes ont des implications plus profondes qui peuvent être bénéfiques pour les chrétiens du XXI^e siècle.

Une preuve de loyauté

Un des textes qui nous aide à mieux comprendre les offrandes est Deutéronome 16.16,17. Nous lisons : « Trois fois par an, tous les hommes d'entre vous se présenteront devant

l'Éternel, ton Dieu, dans le lieu qu'il choisira [...]. On ne se présentera pas devant l'Éternel les mains vides. Chacun donnera ce qu'il pourra, selon la bénédiction que l'Éternel, ton Dieu, lui aura accordée ». Dans ce passage, les offrandes semblent liées aux trois fêtes annuelles israélites. Chaque année, l'Israélite devait se présenter trois fois devant Dieu et devait le faire avec une offrande. Cette exigence place l'offrande dans le cadre de l'alliance. Je m'explique.

L'alliance de Dieu avec Israël a été étudiée et analysée à la lumière des alliances dans le Proche-Orient ancien¹ par sa phraséologie et la série de rites qui accompagnèrent sa promulgation. Or, dans le Proche-Orient ancien, il était courant que le souverain exige que le vassal se présente devant lui régulièrement, « dans certains cas trois fois par an, pour renouveler sa loyauté et donner une offrande »². Ainsi, les fêtes religieuses en Israël visaient à conduire le peuple non seulement à reconnaître qui était le vrai Seigneur de tous (Dieu) mais aussi à faire en sorte que chaque personne offre son allégeance constante à Dieu et exprime cette loyauté au moyen de ses offrandes³.

Par conséquent, cher lecteur, chaque fois que vous et moi nous présentons nos offrandes devant le Seigneur, nous reconnaissons sa seigneurie sur nos vies tout en exprimant notre loyauté et notre reconnaissance pour les bénédictions qu'il nous donne.

Les offrandes portent un nom

Bien que les offrandes au sens général fassent partie du plan d'alliance qui prévalait dans la mentalité des peuples du Proche-Orient ancien, les offrandes bibliques diffèrent fondamentalement. Alors que, dans les alliances païennes, les vassaux offraient un tribut imposé par le souverain, les Israélites, à l'époque de l'Ancien Testament et les chrétiens à celle du Nouveau, offrent leurs offrandes au Seigneur *volontairement*.



La Bible est très claire à ce sujet. Donc, pour la construction du tabernacle, les Israélites présentèrent des « offrandes volontaires » (Exode 36.3). Le mot hébreu traduit par « volontaires », *n^o dā-bā*, implique l'idée de quelque chose qui est fait librement, sans aucune contrainte. En ce sens, nos offrandes sont un hommage spontané de notre gratitude et de notre loyauté à celui qui nous a donné tout ce que nous avons. Curieusement, même si les offrandes étaient volontaires, Dieu était très exigeant à cet égard, puisque tout ce qui était donné comme offrande devait être « sans défaut » (Nombres 28.31).

Il est intéressant de voir que même si les offrandes impliquent une reconnaissance de la souveraineté de Dieu dans nos vies, Dieu nous laisse maîtres de la décision quant au montant de nos offrandes. Puisque les offrandes constituent une déclaration publique que l'Éternel est « la source de toute bénédiction et abondance »⁴, je crois que Dieu a laissé entre nos mains le montant de nos offrandes pour que nous exprimions librement notre amour pour lui et notre gratitude pour ses bénédictions. Alors que la dîme est une pratique dans un certain sens rigide (dix pour cent), dans les offrandes, l'adorateur jouit de la liberté d'exprimer volontairement sa gratitude à Celui qui lui a tout donné.

Bien sûr, nous ne pouvons pas ignorer que le deuxième nom des offrandes est *proportionnel*. Bien qu'elles soient volontaires, Dieu s'attend aussi à ce qu'elles augmentent ou diminuent selon les « bénédictions que l'Éternel, ton Dieu, t'aura accordées » (Deutéronome 16.10). Ce qui est intéressant à propos de la proportionnalité, c'est qu'elle fonctionne comme une rue à double sens. En premier lieu, Paul suit le schéma marqué par l'Ancien Testament quand il écrit « Que chacun de vous, le premier jour de la semaine, mette à part chez lui ce qu'il pourra selon ses moyens » (1 Corinthiens 16.2); c'est-à-dire que la somme que je réserve à Dieu doit être proportionnelle à mes moyens. Mais Jésus a mentionné un aspect inversé de la proportionnalité, celui qui profite au donneur : « Donnez, et l'on vous donnera : on versera dans votre sein une bonne mesure, serrée, secouée et qui déborde ; car on vous mesurera avec la mesure dont vous mesurez » (Luc 6.38). Dans l'esprit du Maître, la proportionnalité fonctionne comme un boomerang : je donne selon mes moyens et ensuite je reçois selon ce que j'ai donné en premier lieu.

La meilleure offrande

À ce stade, nous devrions nous demander : puisque les offrandes sont un élément fondamental dans l'alliance, qu'elles sont une preuve de loyauté, de gratitude et une reconnaissance de la seigneurie du Christ, qu'elles doivent être offertes volontairement et proportionnellement, quelle est la meilleure offrande que nous puissions donner ? Combien pourrait répondre à ces attentes ? En réalité, finalement, aucune somme ne peut exprimer une loyauté et une gratitude absolues. C'est peut-être pour cela qu'Ellen G. White a écrit : « Ceux qui ont reçu sa grâce [...] auront la conviction que l'offrande la plus substantielle est encore beaucoup trop insignifiante, absolument disproportionnée à l'incommensurable don de Dieu en la personne de son Fils unique »⁵. Par conséquent, le meilleur que nous puissions offrir n'est pas une quantité, mais la qualité. Le Psalmiste l'a exprimé avec les paroles suivantes : « Ton peuple s'offrira volontairement au jour de tes forces militaires » (Psaume 110.3, TMN). Bien que chaque samedi nous apportions notre argent à la maison de Dieu, la preuve ultime et définitive de la loyauté et de la gratitude est que, en tant qu'individus et en tant que peuple, nous nous offrons volontairement chaque jour à notre Dieu. Êtes-vous prêt à faire une telle offrande ?

1. Voir Roberto Badenas, *Mas allá de la ley* [Au-delà de la loi], Madrid, Safeliz, 1998 et Berit Hadashah.
2. J. A. Thompson, *Deuteronomy: An Introduction and Commentary* [Le Deutéronome, Introduction et Commentaire], Tyndale Old Testament Commentaries, Downers Grove, Illinois, InterVarsity Press, 1974, vol. 5, p. 219.
3. Eugene H. Merrill, *Deuteronomy* [Deutéronome], The New American Commentary, Nashville, Broadman & Holman éd., 1994, vol. 4, p. 256.
4. Daniel Carro et al., *Comentario Bíblico Mundo Hispano Levítico, Numeros, Y Deuteronomio*, [Commentaire Biblique du Monde Hispanique, Lévitique, Nombres et Deutéronome], 1^e éd., El Paso, Texas, éditions Mundo Hispano, 1993, p. 442.
5. Ellen G. White, *Conseils à l'économiste*, chap. 40, p. 211.



« En rendant fidèlement la dîme, l'ancien exerce une influence positive et encourage les autres membres à faire de même. Les anciens peuvent promouvoir la dîme tant par la présentation de l'aspect biblique du sujet, du privilège et de la responsabilité d'une bonne gestion de ses biens, que par un travail personnel avec les membres, dans un esprit de service et de tact. L'ancien doit garder la situation financière des membres comme strictement confidentielle, et ne communiquer aucune information à des personnes non habilitées » — *Manuel d'Église*, IADPA, 2015, chap. 8, p. 68.

« Selon la lumière que le Seigneur m'a donnée sur cette question, les ressources de la trésorerie doivent être utilisées uniquement pour le soutien des pasteurs dans les différents territoires et dans aucun autre but. Si on remettait une dîme honnête et si l'argent qui entrait dans la trésorerie était prudemment administré, les pasteurs recevraient une juste rémunération » — *Manuscrits inédits*, IADPA, 2015, vol. 1, manuscrit 48, p. 175.

« Toute âme qui a reçu l'honneur d'être un gérant de Dieu doit veiller soigneusement sur l'argent de la dîme. Ce sont des fonds sacrés. Le Seigneur n'approuvera pas que vous empruntiez cet argent pour tout autre usage. Des maux que vous ne pouvez imaginer maintenant en résulteront. [...] Le temps, le temps précieux passe dans l'éternité, et le travail qui devrait être réalisé en faveur des âmes qui périssent n'est pas fait. Ne touchez pas aux fonds de réserve du Seigneur. Ces ressources doivent accomplir un grand travail avant la fin du temps de probation. [...] Les travailleurs missionnaires sont bien peu. J'ai beaucoup de peine en voyant le peu d'effort de sacrifice fourni pour faire prendre conscience aux membres d'église de leur responsabilité individuelle et du besoin d'altruisme » — *Manuscrits inédits*, IADPA, 2015, manuscrit 48, p. 178.





« Que l'église nomme des pasteurs ou des anciens qui soient consacrés au Seigneur Jésus, et que ces hommes veillent à ce que des membres officiants soient désignés pour s'acquitter fidèlement du travail qui consiste à rassembler les dîmes. Si les pasteurs montrent qu'ils ne sont pas aptes à remplir leur charge, s'ils ne font pas voir à l'église l'importance que Dieu attache à ce qu'on lui rende ce qui lui est dû, s'ils ne veillent pas à ce que les membres officiants qui les secondent soient fidèles, et à ce que la dîme soit versée, ils sont en péril. Ils négligent une question qui peut être pour l'église une cause de bénédiction ou de malédiction. Ils devraient être relevés de leurs responsabilités, et d'autres hommes devraient être choisis à leur place et mis à l'épreuve » — *Conseils à l'économiste*, chap. 22, p. 111.

« Je vous envoie ce matin une lettre qui est destinée aux États-Unis et qui a été reçue ici, hier matin. Elle vous montrera comment je considère l'argent de la dîme utilisée à d'autres fins. Elle représente les revenus spéciaux du Seigneur, destinés à un but spécial. Je n'avais jamais compris ce thème aussi bien que maintenant. Pour m'avoir posé ici des questions à ce sujet, j'ai reçu des instructions spéciales du Seigneur selon lesquelles la dîme est destinée à un usage particulier, consacré à Dieu pour soutenir ceux qui travaillent dans l'œuvre sacrée, en tant qu'élus par le Seigneur pour accomplir son œuvre, non seulement en prêchant, mais aussi en servant. Tous devraient comprendre ce que cela implique. Il doit y avoir de la nourriture dans la maison de Dieu. Que ceux qui croient en la vérité remettent une dîme fidèle à Dieu, et que les pasteurs soient soutenus et encouragés par cette dîme » — *Manuscrits inédits*, IADPA, 2015, vol. 1, manuscrit 48, p. 179.

« C'est le devoir des anciens et des dirigeants de l'église d'instruire les membres sur cette importante question et de veiller à ce que les choses soient en ordre. En tant que collaborateurs de Dieu, les officiants de l'église devraient être solides sur cette question clairement révélée. Les prédicateurs eux-mêmes devraient observer à la lettre les injonctions de la Parole de Dieu. Ceux qui dans l'église occupent des postes de confiance ne devraient pas être négligents, mais ils devraient veiller à ce que les membres accomplissent fidèlement leur devoir. ... Que les anciens et les membres dirigeants de l'église suivent les instructions de la Parole de Dieu et insistent auprès de leurs membres sur la nécessité d'être fidèles dans le paiement des engagements, des dîmes et des offrandes » — *Conseils à l'économiste*, chap. 22, p. 111.

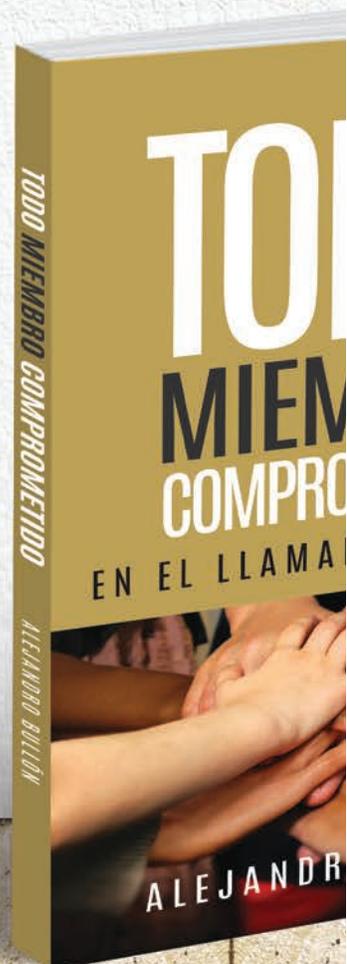
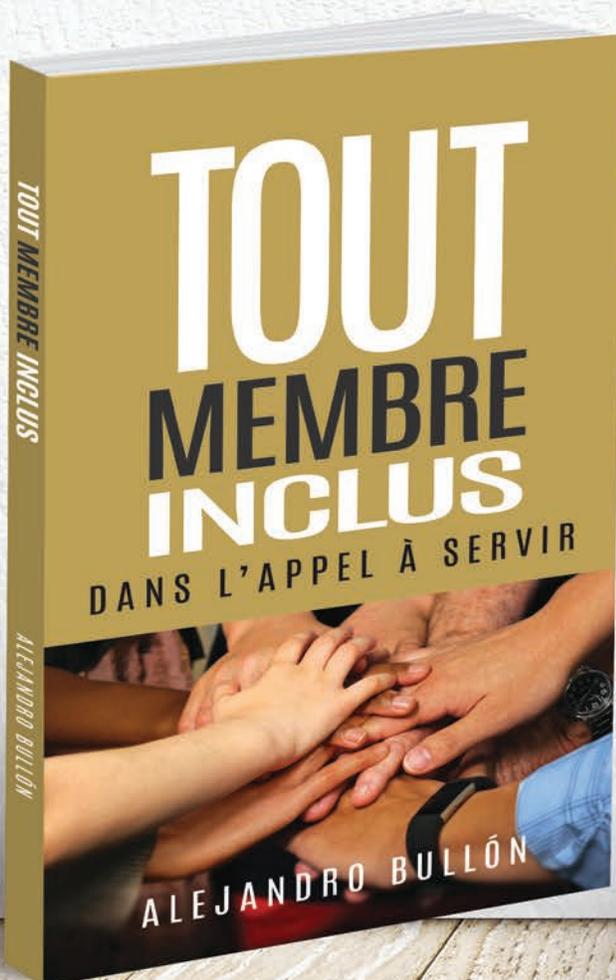
“

*« Il est temps que le peuple de Dieu...
se mette à l'œuvre. Le monde est notre
champ de travail, et nous devons porter
le dernier message de miséricorde*

au monde »

Ellen G. White

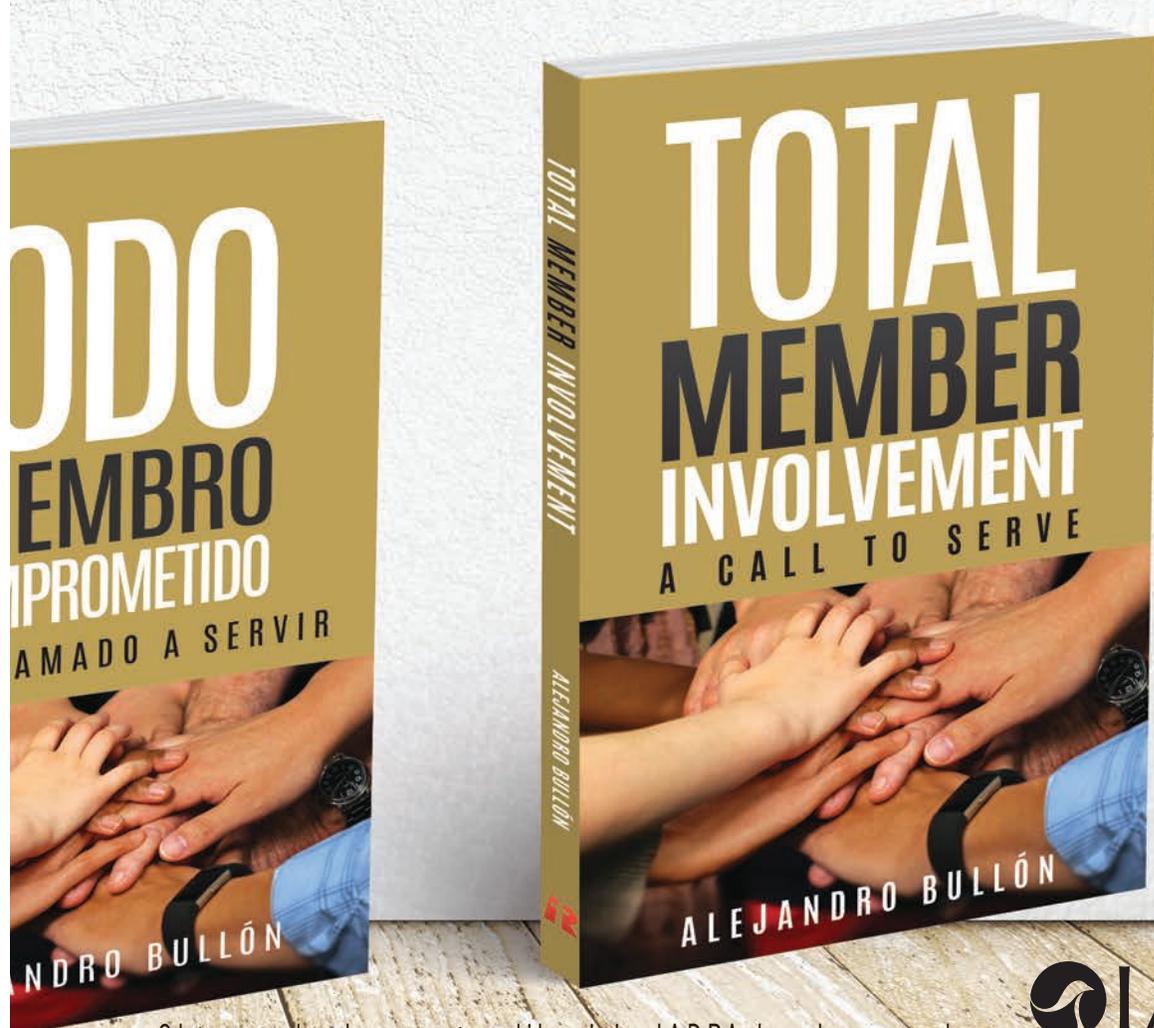
”



Rejoignez Alejandro Bullón, pasteur et évangéliste de renommée mondiale dans ses efforts pour encourager tous les membres de l'Église à participer sans réserve au programme

TMI (Tout membre inclus),
proposé par la Conférence générale pour une évangélisation mondiale.

Obtenez cet ouvrage pour découvrir des méthodes simples et pratiques que tout membre peut utiliser pour être un efficace ouvrier de Dieu.



Obtenez-le dans votre librairie IADPA la plus proche.

 **IADPA**
Bookstore

J. Vladimir Polanco, rédacteur en chef de la revue *Priorités*.

Faites-nous part de votre opinion sur cet article en écrivant à :
anciano@iadpa.org

« Les circonstances affectent chaque cas »

J. VLADIMIR POLANCO

Un regard sur l'utilisation
de la dîme selon la lettre d'Ellen G. White au pasteur Watson

LA LETTRE QU'ELLEN G. WHITE ENVOYA au pasteur Watson le 22 janvier 1905 fut l'un des documents les plus controversés dans les rangs de l'adventisme. Son contenu fut utilisé par certains mouvements dissidents pour justifier que les dîmes ne doivent pas être données à l'église locale ; que chacun est libre de donner la dixième partie de ses revenus là où il considère qu'elle sera le mieux utilisée ; que les membres définissent à qui ils donnent leurs dîmes. Et d'autres, même, refusent de croire que ce document a été écrit par la servante de Dieu. Par conséquent, il me semble pertinent d'essayer de bien comprendre le message contenu dans cette lettre controversée.

Bien que depuis sa publication en 1905 différentes versions de la lettre aient été diffusées, majoritairement des extraits sortis de leur contexte d'origine, le White Estate publia le document pour la première fois en 1948. Le texte original apparaît *in extenso* dans le volume 2 des *Manuscritos inéditos* [Manuscrits inédits]. Pour que nous comprenions le cadre général de la lettre, je reproduis le texte dans son intégralité :

« Mon frère, j'aimerais vous dire : faites attention à la façon dont vous agissez.

Vous n'agissez pas sagement. Moins vous parlerez de la dîme destinée aux champs les plus nécessiteux et les plus difficiles dans le monde, plus sensible vous serez.

Il m'a été montré depuis des années que moi-même je devais destiner ma dîme à aider les pasteurs, tant de la race blanche que de la noire, qui avaient été

négligés et ne recevaient pas le nécessaire pour entretenir leurs familles. Lorsque mon attention fut attirée sur les pasteurs âgés, noirs ou blancs, je sentis que j'avais la responsabilité solennelle d'enquêter sur leurs besoins et d'y subvenir. Ce devait être ma tâche spéciale, et j'ai fait cela pour de nombreux cas. Le public ne devrait pas savoir que dans des situations particulières la dîme est utilisée de cette façon.

Concernant l'œuvre dans les populations de couleur du Sud, ce champ a été et est encore privé des ressources qui auraient dû parvenir aux ouvriers de ce territoire. S'il y a eu des cas où nos sœurs ont donné leurs dîmes afin de soutenir les pasteurs qui travaillaient pour les gens de couleur dans le Sud, tout homme prudent doit garder le silence.

J'ai moi-même utilisé ma propre dîme dans des cas de grands besoins qui m'ont été présentés. J'ai reçu des instructions pour agir de la sorte ; et comme l'argent n'a pas été retiré du trésor du Seigneur, ce n'est pas un sujet qui devrait être commenté, car cela nécessiterait que je fasse connaître cette affaire, et je ne désire pas le faire, parce que ce n'est pas le plus souhaitable.

Certaines situations ont été portées à ma connaissance durant des années, et j'ai subvenu à leurs besoins en utilisant les dîmes, comme Dieu m'avait ordonné de le faire. Et si quelqu'un me dit : "Sœur White, utiliserez-vous ma dîme où ils en ont le plus besoin", je lui répondrai : "Oui je le ferai, et je l'ai fait". Je félicite ces sœurs qui ont employé leurs dîmes là



où il y avait le plus besoin pour aider à la réalisation d'une œuvre laissée de côté. Si cette affaire est rendue publique, cela va créer un précédent, il serait donc préférable que les choses restent telles qu'elles sont. Je ne tiens pas à rendre public ce que le Seigneur m'a chargé de faire ainsi qu'à d'autres.

Je vous fais part de ce sujet de sorte que vous ne commettiez aucune erreur. Les circonstances affectent chaque cas. Je ne conseillerai à personne de prendre l'habitude de récolter l'argent de la dîme. Mais durant des années il y a eu et il y a encore des personnes qui ont perdu confiance dans la façon dont la dîme était utilisée, qui me l'ont apportée en me disant que si je ne la prenais pas, elles la remettraient aux familles des pasteurs les plus défavorisées qu'elles trouveraient. J'ai pris cet argent, je leur ai donné un reçu puis je leur ai dit comment il avait été utilisé.

Je vous écris cela afin que vous restiez calme et que vous n'osiez pas rendre cette affaire publique, de peur que beaucoup d'autres ne suivent l'exemple de ces personnes »¹.

Le contexte historique de la lettre à Watson

Avant d'analyser les déclarations contradictoires, nous devrions examiner le contexte historique dans lequel apparaît la lettre, c'est-à-dire « le temps, le lieu et les circonstances » dans lesquels la lettre fut écrite². En 1895, Ellen G. White écrivit à Edson, son deuxième fils, une lettre dans laquelle elle lui disait entre autres choses :

« Les gens de couleur sont des âmes qui doivent être sauvées. Ils sont notre prochain devant Dieu et nous ne devons pas simplement regarder et déplorer la triste apparence du champ, en changeant de trottoir. Nous devons accepter et nous préparer à travailler ce champ de manière consacrée comme un seul homme. Nous ne devons pas être de simples spectateurs, mais nous devons nous intégrer à la moisson. Le Seigneur nous appelle à prendre soin des nécessiteux et à les aider. Nous devons nous engager dans la tâche comme des ouvriers et des collaborateurs de Dieu. Nous devons non seulement compatir avec les habitants du Sud, mais nous devons les secourir dans leurs besoins. [...] Il n'y a pas de temps à perdre »³.

Quatre ans plus tôt, en 1891, alors qu'il traversait un moment critique dans son expérience spirituelle, Edson avait pris la décision de travailler dur pour les gens de couleur. Afin de recueillir des fonds pour financer le travail parmi les Afro-Américains du Sud, il imprima des magazines⁴ et des livres⁵, et acheta le *Morning Star* pour être un bateau missionnaire⁶. Le travail d'Edson et de ses collaborateurs produisit la création d'écoles et d'églises dans le Sud des États-Unis.

Dans le but de rendre plus efficace l'œuvre parmi les Afro-Américains, en 1896, Edson White fonda la Société missionnaire du Sud, une organisation qui serait plus tard « reconnue par la Conférence générale comme l'agence responsable du travail ecclésiastique chez les Afro-Américains »⁷. Cette année-là, l'Association internationale de l'École du sabbat recueillit 10 878 \$ pour le travail dans le Sud. Cependant, « l'argent n'a jamais atteint sa destination »⁸. Il est vrai qu'au début, la Société était un « projet volontaire, financé par la vente de publications et des dons »⁹. Cependant, quand lors du Congrès de la Conférence générale de 1901 s'organisa l'Union de la Fédération du Sud, « la Société missionnaire du Sud fut acceptée comme une branche de cette Union »¹⁰. Il est important de garder cela à l'esprit.

Bien que la Société devînt partie intégrante de l'Union du Sud, cela n'entraîna pas le déboursement de plus d'argent pour l'évangélisation des gens de couleur, ce qui fit que le travail accompli par Edson White et ses collaborateurs languissait par manque de ressources financières. Ellen G. White était consciente de ce qui se passait dans le Sud et, dans beaucoup de ses écrits, elle fit part de la préoccupation solennelle qu'elle éprouvait concernant la négligence de l'œuvre parmi les Afro-Américains. C'est précisément en 1901 qu'elle déclara qu'elle « avait demandé des ressources pour l'œuvre dans le Sud » et « qu'ils avaient recueilli quatre-vingt dix dollars ». Ensuite, elle ajouta :

« Je leur dis que je me sentais pleinement libre de parler aux gardiens des fonds du Seigneur afin d'aider ce champ qui en avait besoin. Je leur demandai d'être l'aide de Dieu en fournissant les fonds pour l'avancement de son œuvre. Je priai les croyants et les incroyants de faire quelque chose par amour pour le Christ. Quelque chose pourrait être réalisé avec cet appel »¹¹.

Cependant, Ellen White n'était pas seule à solliciter des fonds pour la Société missionnaire du Sud. À la fin de 1904, W. O. Palmer, un proche associé d'Edson White, se rendit dans le Colorado pour promouvoir l'œuvre accomplie par la Société. Les membres de l'église furent émerveillés d'entendre ce que Dieu avait fait parmi les gens de couleur, et furent encore plus surpris qu'Edson, un fils d'Ellen White, fût à la tête d'un travail si magnifique. Selon Arthur L. White, la réaction fut si enthousiaste que les frères du Colorado donnèrent quatre cents dollars pour « soutenir l'œuvre de la Société »¹². Jusque-là tout allait bien.

Cependant, sur les quatre cents dollars donnés à la Société, selon l'historien adventiste Jerry Moon, 270 étaient des « dîmes »¹³. Comme les ressources étaient nécessaires pour financer le travail missionnaire parmi les personnes de couleur et l'organisation en charge et que la Société missionnaire du Sud n'avait pas assez d'argent pour couvrir tout ce qui était requis dans ces territoires, les frères comprirent qu'il était de



leur devoir de soutenir cette cause, et donnèrent les dîmes pour qu'elles soient utilisées dans l'évangélisation des personnes de couleur.

Lorsque le pasteur George Fesler Watson, président de la Fédération du Colorado, apprit que Palmer avait reçu les dîmes directement des frères, et que l'argent n'avait pas transité par les canaux réguliers de l'organisation, il estima que cela avait été un acte « erroné et répréhensible »¹⁴. Watson alla plus loin et envoya deux lettres à Arthur G. Daniells, alors président de la Conférence générale, dans lesquelles il lui disait que si Edson souhaitait que la Fédération du Colorado coopère avec le travail du Sud, il vaudrait mieux qu'il rende à la trésorerie de la Fédération « la dîme que Palmer avait reçue »¹⁵. Dans ses lettres, Watson mentionna également deux sœurs veuves qui avaient donné 75 \$ et 35 \$ de dîme à la Société Missionnaire¹⁶. Daniells critiqua sévèrement à la fois Palmer et Edson, et dit à William C. White qu'il « attendait avec impatience que cette situation prenne fin »¹⁷.

Bien que la Société missionnaire fasse partie de l'Union du Sud, alors que la Fédération du Colorado appartenait à l'Union du Centre, à partir des lettres que nous avons citées, il semble raisonnable de supposer que la Fédération du Colorado était disposée à contribuer avec la Société, à condition que les ressources suivent les voies confessionnelles.

Les plaintes de Watson arrivèrent aux oreilles d'Ellen G. White et, à la surprise de tous, au lieu de s'en prendre à Edson, elle concentra les coups sur le pasteur Watson. Et c'est alors qu'elle écrivit la célèbre lettre à Watson depuis la Californie.

La dîme et la lettre à Watson

En 1859, alors que la Conférence générale n'avait pas encore été organisée, James White souligna qu'il était nécessaire pour les pasteurs de recevoir un salaire qui leur permettrait de soutenir leurs familles respectives¹⁸. En 1863, la Fédération du Michigan reconnaissait que la générosité systématique avait pour but de « soutenir les pasteurs »¹⁹. En 1878, le Comité de la Conférence générale communiqua aux frères et sœurs que la dîme devait être utilisée pour « payer les pasteurs »²⁰. En 1884, G. I. Butler, président de la Conférence générale, publia une brochure intitulée *The Tithing System* [Le système de la dîme]. Conformément aux principes de l'Ancien et du Nouveau Testament, Butler précisa que la dîme devait être utilisée pour « soutenir le ministère ».

Selon Butler, la dîme doit être mise dans le « grenier », le « trésor », et il faut l'utiliser pour payer le salaire des ministres nommés par les « autorités représentatives de l'église »²¹. Ellen G. White, pour sa part, déclara que « la dîme est sacrée ; Dieu se l'est réservée. Elle doit être apportée dans le trésor de sa maison pour servir à l'entretien des ouvriers de l'Évangile »²². Elle a dit également : « Que chacun évalue régulièrement ses revenus, qui sont une bénédiction de Dieu, et en mette à part la dixième

partie, afin de la consacrer à l'Éternel. Ces fonds ne doivent en aucun cas être dévolus à un autre usage ; ils ne doivent servir qu'à soutenir l'œuvre du ministère évangélique »²³.

Dans une lettre écrite au pasteur Daniells, la messagère du Seigneur exprima très clairement : « J'ai reçu des instructions concrètes du Seigneur selon lesquelles la dîme est pour un but spécial, consacré à Dieu pour soutenir ceux qui œuvrent dans le travail sacré »²⁴. D'autre part, elle avait également déclaré que « les Fédérations devraient se sentir concernées par les territoires au-delà de leurs propres frontières. Il y a des missions à soutenir là où il n'y a pas une seule église ni aucune dîme, et aussi là où les croyants sont des néophytes et les dîmes limitées »²⁵.

Le pasteur Watson, suivant de manière cohérente ce qu'avaient toujours enseigné aussi bien les dirigeants de l'Église que la servante de Dieu, s'attendait à ce que la dîme arrive au trésor de sa Fédération. Cependant, il était moins intéressé d'assumer sa responsabilité d'aider « les champs les plus nécessiteux et les plus difficiles dans le monde »²⁶.

Pour que nous comprenions correctement les déclarations consignées dans la lettre à Watson, nous devons garder deux choses à l'esprit. Tout d'abord, les dîmes données à la Société missionnaire n'impliquaient pas un « vol » du trésor du Seigneur, et elles n'avaient pas non plus suivi des voies inappropriées. Les fonds ne furent pas accordés à une institution indépendante ou hostile à l'organisation adventiste. Ces ressources furent données et utilisées par une institution reconnue par l'Église adventiste et qui faisait partie de son rouage administratif. Comme le dit à juste titre Hermes Tavera : « Les pasteurs qui travaillaient pour les Noirs dans le Sud étaient des pasteurs, non pas indépendants de l'organisation, mais accrédités par la Conférence générale »²⁷.

Commentant l'épisode du Colorado, William C. White déclara par écrit :

« Les dirigeants de la Société Missionnaire du Sud n'utilisèrent pas cet argent pour payer leurs propres salaires, ni pour leur propre bénéfice personnel. Ils ne l'utilisèrent pas non plus pour soutenir des hommes que les Fédérations du Sud considéraient comme incapables ou indignes. Ils ne l'utilisèrent pas non plus pour payer les hommes qui effectuaient un travail non autorisé.

L'argent fut déposé dans la trésorerie de la Société Missionnaire du Sud et servit à payer [...] les travailleurs agréés qui se consacraient au travail confessionnel »²⁸.

Les 270 \$ de dîme ne furent pas laissés à une organisation réticente à l'organisation adventiste. L'argent resta dans l'organisation !

Deuxièmement, lorsqu'Ellen G. White, sous l'instruction du Seigneur, décidait d'utiliser ses dîmes, elle spécifie à quoi elle les utilisait : « aider les pasteurs, aussi bien de la race blanche que de la noire qui avaient été négligés et ne recevaient pas le nécessaire pour entretenir leurs familles »²⁹. C'est-à-dire



que la dîme était utilisée selon la politique de l'époque. La dîme ne fut pas remise à des ministères indépendants, mais à des ouvriers qui avaient tout donné pour la cause adventiste. Il y a un détail que beaucoup d'entre nous oublient généralement. La sœur White indique clairement au pasteur Watson que ces dîmes étaient utilisées pour aider les « pasteurs plus âgés »³⁰. C'est-à-dire que tant que l'organisation se chargeait des pasteurs actifs qui faisaient partie de la liste des Fédérations, sur la demande du Seigneur, la sœur White comprit que c'était sa « tâche spéciale » pour répondre aux besoins des pasteurs « plus âgés » qui ne recevaient plus le soutien financier de l'organisation, puisqu'ils n'avaient plus de fonctions pastorales actives.

Dans cette « tâche spéciale », Ellen G. White admet que « des personnes qui ont perdu confiance dans la façon dont la dîme était utilisée qui me l'ont apportée en me disant que si je ne la prenais pas, elles la remettraient aux familles des pasteurs les plus défavorisées qu'elles trouveraient. J'ai pris cet argent, je leur ai donné un reçu puis je leur ai dit comment il avait été utilisé »³¹. Contrairement à ce que beaucoup de gens pensent — que s'ils perdent confiance dans l'organisation, ils doivent donner leur dîme à d'autres ministères — ce que la servante de Dieu fait est de s'assurer que la dîme reste dans l'organisation, où elle doit être et être remise. Notez que lorsque les gens veulent par eux-mêmes donner la dîme à ceux qu'ils estiment en avoir besoin, la servante de Dieu s'y oppose, elle demande qu'on la lui donne, et c'est alors elle qui décide comment utiliser cet argent sacré.

Enfin, la dîme reçue par la Société missionnaire et la dîme que sœur White recevait de personnes mécontentes de l'organisation adventiste ont toujours été utilisées en harmonie avec les directives administratives que l'Église avait établies à cette époque. Ces dîmes servirent à financer l'évangélisation et à payer des pasteurs accrédités. Ellen G. White dit au pasteur Watson que les sœurs avaient utilisé « leurs dîmes afin de soutenir les pasteurs qui travaillaient pour les gens de couleur dans le Sud »³². Nous ne parlons pas ici de sœurs qui donnèrent leurs ressources pour soutenir des groupes séparatistes et réticents à l'autorité de l'organisation adventiste.

Pourquoi était-il préférable de garder le silence sur ce sujet ?

Bien que ni le don des dîmes à la Société missionnaire ni l'usage de la dîme par la sœur White ne fussent contradictoires avec les critères généraux de l'Église quant à l'utilisation de l'argent du Seigneur, la servante de Dieu ne voulut pas que cette situation devienne publique. Elle dit assez clairement au pasteur Watson qu'il fallait moins parler « au sujet de la dîme destinée aux champs les plus nécessaires » ; que « Le public ne devrait pas savoir que dans des situations particulières la dîme est utilisée de cette façon », que « tout homme prudent

doit garder le silence » à ce sujet ; que « ce n'est pas un sujet qui devrait être commenté », qu'elle ne voulait pas que le sujet soit connu « parce que cela n'est pas le plus souhaitable ».

Pourquoi la servante de Dieu ne voulait-elle pas que cette pratique soit rendue publique ? Elle donne elle-même la réponse : « Si cette affaire est rendue publique, cela va créer un précédent, il serait donc préférable que les choses restent telles qu'elles sont. Je ne tiens pas à rendre public ce [...] ». La lettre se termine ainsi : « Je vous écris cela afin que vous restiez calme et que vous n'osiez pas rendre cette affaire publique, de peur que beaucoup d'autres ne suivent l'exemple de ces personnes »³³.

La servante de Dieu savait qu'il valait bien mieux :

1. Faire en sorte que les Fédérations comprennent leur responsabilité d'allouer des fonds suffisants pour l'œuvre parmi les personnes de couleur. Le problème n'était pas résolu en envoyant des dîmes au Sud à travers la Société, la solution était que les Fédérations vainquent leur égoïsme et envoient de l'argent pour continuer à créer des écoles et des églises dans ce champ si défavorisé. Le Sud avait été « encore privé des ressources qui auraient dû parvenir aux ouvriers de ce territoire »³⁴.
2. Que les gens laissent leur dîme dans leur église locale, et qu'ils n'aient pas recours à Ellen White pour donner les dîmes.

Mais les conseils d'Ellen G. White concernant le fait de ne pas rendre public ce qui se passait ne furent pas pris en compte. Des portions de la lettre, sorties de leur contexte initial, commencèrent à circuler et la confusion atteignit de nombreuses congrégations. Lorsqu'une copie de la lettre arriva aux mains d'Alonso T. Jones, il utilisa son contenu pour recueillir des fonds dans différents États, faisant que les fonds soient déviés de l'organisation vers leur propre ministère. Entre 1907 et 1908, la lettre fut largement diffusée et Arthur G. Daniells se plaignit de William C. White parce que le document « était utilisé par les ennemis de la cause »³⁵.

L'agitation causée par la publicité donnée à la lettre destinée à Watson conduisit Ellen White à donner des déclarations plus précises concernant l'utilisation de la dîme. En 1909, lorsque le dernier volume de ses *Témoignages pour l'Église* fut publié, elle y inclut une section complète sur l'utilisation de la dîme. Entre autres choses, elle écrivit :

« Dieu a donné des instructions spéciales pour l'utilisation de la dîme. Il ne veut pas que son travail soit gêné par le manque de ressources. Pour éviter que le travail se fasse de manière négligente et que des erreurs soient commises, il a clairement présenté quel est notre devoir par rapport à ces points. La partie que Dieu a réservée ne devrait pas être détournée vers un but autre que celui qu'il a spécifié. Que personne ne se sente le droit de retenir la dîme pour l'utiliser selon son propre jugement. Ils ne devraient



pas l'utiliser à des fins personnelles en cas d'urgence ou les consacrer à un but précis, même dans ce qu'ils considèrent comme l'œuvre du Seigneur.

Le pasteur, par la parole et l'exemple, doit enseigner aux gens à considérer la dîme comme quelque chose de sacré. Il ne devrait pas penser que, parce qu'il est pasteur, il peut conserver la dîme et l'utiliser selon son jugement personnel. Elle ne lui appartient pas. Il ne peut pas prendre la liberté de se consacrer ce qu'il pense lui revenir. Il ne devrait pas soutenir un plan visant à détourner de leur utilisation légitime l'utilisation des dîmes et des offrandes consacrées à Dieu. Elles devraient être placées dans sa trésorerie et être destinées à son service, comme établi.

Dieu veut que ses intendants suivent exactement les ordonnances divines. Ils ne devraient pas nuire aux plans de Dieu en faisant de la charité, en faisant un don ou en faisant une offrande quand eux, agents humains, le jugent bon. C'est une procédure très médiocre d'essayer d'améliorer les plans de Dieu et d'inventer un substitut, puis de calculer la moyenne des dons faits à la suite de bonnes impulsions occasionnelles et de les comparer avec les exigences du Seigneur. Dieu demande que chacun respecte ses dispositions. Il a fait connaître son plan, et tous ceux qui collaborent avec lui devraient promouvoir ce plan plutôt que d'oser essayer de l'améliorer »³⁶.

Une meilleure méthode

Ellen White déclara au pasteur Watson : « Les circonstances affectent chaque cas »³⁷. Devons-nous faire face aujourd'hui aux mêmes « circonstances » que vivait l'Église au temps du pasteur Watson ? Bien sûr que non.

Malheureusement, à ce moment-là, « les pasteurs plus âgés » n'avaient plus la force physique pour continuer à servir le troupeau du Seigneur et l'organisation les abandonnait à eux-mêmes. De quoi allait vivre un pasteur qui s'était « dé-pensé » dans le service mais qui n'avait pas fait de provision financière pour sa vieillesse ? Beaucoup restaient dans la misère la plus abjecte. Ellen G. White savait par expérience de quoi elle parlait, puisqu'elle dit à William, son plus jeune fils :

« Le Seigneur m'a montré que l'expérience que ton père et moi-même avons passée dans la pauvreté et les privations au début de notre œuvre m'a rendue sensible et solidaire d'autres personnes qui subissent des expériences similaires de manque et de souffrance. Et quand je vois que les travailleurs de cette cause qui ont été fidèles et loyaux envers l'œuvre, et qui sont abandonnés alors qu'ils souffrent, il est de mon devoir de plaider pour eux. Si cela ne

pousse pas les frères à les aider, alors je dois les aider, même si je suis contrainte d'utiliser une partie de ma dîme »³⁸.

En essayant d'inverser les « circonstances » de ce qui arriva en 1904, en 1910, nos dirigeants convinrent d'établir un plan de retraite pour soutenir les « ouvriers malades et âgés »³⁹. Dans une lettre envoyée à E. A. Palmer, Ellen White exprima ouvertement son soutien à cette initiative :

« Par le passé, j'ai parlé à plusieurs reprises de notre devoir de soutenir les nécessiteux parmi les ouvriers du Seigneur qui, à cause de l'âge ou de la faiblesse causée par le manque de protection ou par le travail intense dans le travail du Seigneur, ne peuvent plus supporter les charges qu'ils portaient autrefois. Lorsque ces travailleurs fidèles tombent malades, nous devons manifester notre intérêt pour eux et veiller à ce qu'ils ne souffrent pas par manque de ce dont ils ont besoin. C'est un privilège sacré, ainsi qu'un devoir [...].

Mes frères, il est bon que des plans sûrs soient établis pour le soutien de nos anciens ouvriers ou des ouvriers plus jeunes qui souffrent d'un travail excessif. Il est bon qu'un fonds soit créé pour donner des commodités à ces soldats fidèles qui aspirent encore à utiliser leur cerveau, leurs os et leurs muscles dans le travail pour donner la dernière note d'avertissement au monde. Ne nous lassons pas dans le soutien aux porte-drapeaux blessés ou âgés qui ont travaillé fidèlement dans le passé, mais qui sont maintenant incapables de faire un travail comme ils l'ont fait auparavant. Cela fait partie de notre devoir en ce moment »⁴⁰.

Puisque l'Église avait maintenant décidé de faire des provisions pour le maintien des travailleurs âgés, était-il nécessaire pour Ellen White de poursuivre sa « tâche spéciale » pour soutenir ces pasteurs avec ses propres ressources ? Non, car « les circonstances affectent chaque cas ». Le problème de 1904 n'existait plus en 1910. Par conséquent, en 1911, la messagère du Seigneur écrivit : « Vous me demandez si j'accepterais la dîme de votre part pour l'utiliser là où elle serait la plus utile dans la cause de Dieu. Je dirais que je ne vais pas refuser de le faire, mais en même temps, je vais vous dire qu'il existe une meilleure méthode. Il vaut mieux faire confiance aux pasteurs de la fédération où vous habitez et aux dirigeants de l'église où vous adorez »⁴¹.

« Il m'a été montré »

Quand on lit attentivement la lettre à Watson, on se rend compte qu'à deux reprises Ellen G. White laisse entendre que l'usage qu'elle faisait de la dîme n'était pas une décision arbitraire de sa part. Elle dit : « Il m'a été montré... », « J'ai reçu des instructions »⁴².

Dans ses écrits, ces expressions font souvent allusion aux moments où elle reçut des instructions concrètes de la part du Seigneur. Plus loin, elle est beaucoup plus explicite et affirme qu'elle agit « comme Dieu m'avait ordonné de le faire », et elle ne fit que « ce que le Seigneur m'a chargé de faire »⁴³. Ces expressions sont essentielles, car elles indiquent assez clairement qu'Ellen White suivait des directions précises qu'elle avait reçues du ciel. Dieu, en tant que propriétaire de la dîme, a tous les droits de spécifier dans quoi il veut que la part qui lui appartient soit utilisée, et il parla donc directement à sa messagère pour accomplir une « tâche spéciale » qu'il n'avait déléguée à personne d'autre⁴⁴.

Bien que je suggère que la dîme donnée à la Société missionnaire du Sud ne constituait pas une irrégularité — parce que c'était une branche de notre organisation, précédant les actuelles fédérations régionales des États-Unis; que l'utilisation de la dîme pour soutenir les pasteurs âgés qui n'étaient plus employés dans l'œuvre en 1904 n'entraînait pas en conflit avec les règlements de l'époque —, je dois admettre que je comprends la préoccupation du pasteur Watson et du pasteur Daniells pour les problèmes que générerait une mauvaise utilisation des déclarations faites dans la lettre. Cependant, il y a quelque chose que nous ne pouvons pas reléguer au second plan, et qui vaut plus que toutes les explications que j'ai voulu donner : Ellen White utilisa personnellement la dîme dans cette « tâche spéciale » parce que le Seigneur lui avait dit de le faire, et c'est tout. Elle fut obéissante au commandement du Seigneur, et cela en soi n'exige pas d'explication. Maintenant, puisque Dieu n'a donné ni à vous ni à moi d'instructions concrètes pour faire un usage particulier de nos dîmes (*du moins il ne m'en a pas été donné à moi*), nous devrions obéir au conseil de la servante de Dieu et suivre le meilleur chemin : faire confiance à nos pasteurs et à nos dirigeants.

1. Lettre 267, 1905, in Ellen G. White, *Manuscritos inéditos* [Manuscrits inédits], Doral, Floride, IADPA, 2016, vol. 2, p. 93-95.
2. Voir Alberto R. Timm, « Cómo interpretar las cartas y los manuscritos de Elena de White » [Comment interpréter les lettres et les manuscrits d'Ellen White] in Ellen G. White, *Cartas y manuscritos con anotaciones* [Lettres et manuscrits avec annotations], Buenos Aires, Doral, Mexique, ACES, IADPA, GEMA, 2017, vol. 1, p. 38 ; George R. Knight, *Introducción a los escritos de Elena G. de White* [Introduction aux écrits d'Ellen G. White], Doral, Floride, IADPA, 2012, p. 261-270.
3. Lettre 80, 1895, in Ellen G. White, *Manuscritos inéditos* [Manuscrits inédits], vol. 4, p. 19.
4. Par exemple, *The Gospel Premier* (1895) et *Gospel Herald* (1898).
5. *The Southern Work* [Œuvre dans le Sud] (1898), recueil d'articles écrits par Ellen G. White ; *Best Stories from the Best Book* [Les meilleures histoires du meilleur livre] (1900), *The Coming King* [Le Roi qui vient] (1906) et *Past, Present and Future* [Passé, présent et futur] (1909).
6. Arthur L. White, *Ellen G. White: The Early Elmhaven years: 1900-1905* [Les premières années à Elmhaven : 1900-1905], Washington, D.C., Review and Herald Publishing Association, 1981, vol. 5, p. 189.
7. Jerry Moon, « Southern Missionary Society » [La Société missionnaire du Sud], in *Ellen G. White Encyclopedia*, Denis Fortin et Jerry Moon, éd., Hagerstown, Maryland, Review and Herald Publishing Association, 2013, p. 1181.
8. Roger Coon, « Ellen G. White's Counsel and Practice on Tithing » [Les conseils et la pratique d'Ellen White à propos de la dîme], p. 13, publié sur <http://www.whitestate.org/issues/egw-tithe.htm>

9. « Southern Missionary Society » [La Société missionnaire du Sud], in *Seventh-Day Adventist Encyclopedia M-Z*, Don F. Neufeld éd., Hagerstown, Maryland, Review and Herald Publishing Association, 1996, p. 672.
10. *Ibid.*, p. 673.
11. Lettre 113, 1901, in *Manuscritos inéditos*, [Manuscrits inédits], vol. 4, p. 30.
12. Arthur L. White, *Ellen G. White*, p. 394.
13. Jerry Allen Moon, *W. C. White and Ellen G. White: the Relationship Between the Prophet and Her Son* [W.C. White et Ellen G. White : la relation entre la prophétesse et son fils], Andrews University Seminary Doctoral Dissertation Series, Berrien Springs, Michigan, Andrews University Press, 1993, vol. 1, p. 404.
14. « Watson, G. F. » in *Ellen G. White encyclopedia*, Denis Fortin et Jerry Moon éd., Hagerstown, Maryland, Review and Herald Publishing Association, 2013, p. 541.
15. G. F. Watson à A. G. Daniells, 20 novembre et 14 décembre 1904, in *W. C. White and Ellen G. White*, p. 404, 405.
16. *Ibid.*, p. 407.
17. A. G. Daniells à W. C. White, 25 décembre 1904, in *W. C. White and Ellen G. White*, p. 405.
18. Bert B. Haloviak et F. Donald Yost, « A Report on the Use of the Tithe in the Seventh-Day Adventist Church » [Rapport sur l'usage de la dîme dans l'Église adventiste du septième jour], Washington, D. C., Office of Archives and Statistics of the General Conference of Seventh-day Adventist [Bureau des archives et statistiques de la Conférence générale des adventistes du septième jour], septembre 1976, p. 5.
19. *Id.*
20. *Ibid.*, p. 7.
21. In « Quotations on the Principles and Practices of Tithing Develop in the Seventh-day Adventist Church » [Citations sur l'évolution des principes et pratiques de la dîme dans l'Église adventiste du septième jour], Washington, D. C., Office of Archives and Statistics of the General Conference of Seventh-day Adventist [Bureau des archives et statistiques de la Conférence générale des adventistes du septième jour], septembre 1984, p. 5.
22. *Le Ministère évangélique*, p. 220.
23. *Conseils à l'économiste*, p. 86.
24. Lettre 40, 1897, in *Manuscritos inéditos* [Manuscrits inédits], vol. 1, p. 179.
25. *Ibid.*, p. 176, 177.
26. *Manuscritos inéditos* [Manuscrits inédits], vol. 2, p. 93.
27. Hermes Tavera Bueno, *El alfóli equivocado: Problemas concernientes al diezmo, Elena G. White y la organización de la Iglesia Adventista del Séptimo Día* [Le mauvais grenier : problèmes concernant la dîme, Ellen G. White et l'organisation de l'Église adventiste du septième jour, Saint Domingue, Impresos y Diseños el Remanente, 2002, p. 209.
28. Arthur L. White, *Ellen G. White: The early Elmhaven years: 1900-1905* [Les premières années à Elmhaven : 1900-1905], vol. 5, p. 394.
29. *Manuscritos inéditos* [Manuscrits inédits], vol. 2, p. 94.
30. *Ibid.*, p. 94.
31. *Ibid.*, p. 94.
32. *Ibid.*, p. 94.
33. *Ibid.*, p. 94, 95.
34. *Ibid.*, p. 94.
35. *W. C. White and Ellen G. White*, p. 408, 409.
36. *Testimonios para la iglesia* [Témoignages pour l'église] vol. 9, p. 199.
37. *Manuscritos inéditos* [Manuscrits inédits] vol. 2, p. 94.
38. Arthur L. White, *Ellen G. White: The Early Elmhaven years: 1900-1905* [Ellen G. White : Les premières années à Elmhaven : 1900-1905], p. 393.
39. « Retirement Plans » [Plans de retraite], in *Seventh-Day Adventist Encyclopedia M-Z*, Don F. Neufeld éd., Hagerstown, Maryland, Review and Herald Publishing Association, 1996, p. 440.
40. Lettre 10, 1911, in *Manuscritos inéditos* [Manuscrits inédits], vol. 3, p. 236.
41. *Manuscritos inéditos* [Manuscrits inédits], vol. 2, p. 95.
42. *Ibid.*, p. 94.
43. *Id.*
44. Il y eut d'autres occasions où Ellen White approuva une utilisation particulière de la dîme : une œuvre médicale missionnaire, la construction de temples dans des endroits très pauvres et la rémunération des épouses de pasteurs. Pour plus de détails à ce sujet, voir Alberto Ronald Timm, « Ellen G. White and Tithing » [Ellen White et la dîme], *Ministry*, février 1994, p. 14-29 ; Ángel Manuel Rodríguez, « El diezmo en los escritos de Elena de White » [La dîme dans les écrits d'Ellen White], *Berit Olam* 12/2, 2015, p. 98-101.

Kathy Hernández, Auteure de *Je suis à toi, Jésus et Pas à pas, je grandis et j'apprends*.

Faites-nous part de votre opinion sur cet article en écrivant à :
anciano@iadpa.org

Où est ton trésor ?

KATHY HERNÁNDEZ

Pourquoi enseigner la gestion à nos enfants

A

UNE CERTAINE ÉPOQUE, plusieurs scientifiques de la NASA furent interrogés : « De quoi est faite la lune ? ». Les instructions disaient qu'ils devaient dire la première chose qui leur venait à l'esprit. Si bien qu'après la question, presque tous les interrogés répondirent : « De fromage ». Bien sûr, ces scientifiques savaient de quoi la lune était vraiment faite, mais leur première réponse fut celle qu'ils avaient entendue quand ils étaient petits !

Des petites éponges

« Les enfants sont comme des éponges », avons-nous entendu dire bien souvent. Ils traversent la vie en absorbant des informations sur ce qui les entoure. C'est pourquoi il est essentiel que les parents, les dirigeants et les enseignants comprennent l'occasion précieuse que nous avons de planter chez nos enfants la semence de l'amour et de la crainte de Dieu alors qu'ils sont petits. Si nous pouvons faire ressortir quelque chose de l'expérience menée avec les scientifiques de la NASA, c'est que nos enfants n'oublieront pas ce qu'ils apprennent durant leur jeune âge.

Ellen White avait ceci à l'esprit quand elle écrivit : « Le terrain du cœur doit être occupé à l'avance ; les semences de la vérité devraient être semées durant les premières années. Si les parents sont négligents dans cette affaire, ils seront appelés à rendre compte de leur intendance infidèle. Les enfants devraient être traités avec tendresse et gentillesse et on devrait

leur enseigner que le Christ est leur Sauveur personnel et que, juste en lui donnant leur esprit et leur cœur, ils deviennent ses disciples »¹.

Selon le livre *Los primeros siete años* [Les sept premières années], il y a trois aspects qui se forment chez l'enfant au cours de ses premières années :

- L'éthique et la morale,
- ils apprennent la discipline
- et découvrent et développent leur potentiel.

C'est pour cette raison qu'il est important que nous conduisions nos enfants sur le bon chemin lorsqu'il en est encore temps. L'un des concepts que nous devons inculquer à leur esprit est la gestion chrétienne. Grâce à cela, l'enfant peut apprendre des principes et des valeurs qui lui permettront de se développer dans les trois points mentionnés ci-dessus, en prenant soin du temple de son corps, de ses talents, de ses trésors, de la terre et de son temps.

Un culte intéressant

En tant que mère, je n'avais jamais pensé à l'importance de la gestion dans l'éducation et la formation de mes enfants jusqu'à ce que quelque chose d'assez curieux et d'intéressant arrive à ma plus jeune fille. Ce samedi matin-là, nous étions à l'église. Alors que j'écoutais le sermon, Mariangelis, ma fille qui avait alors six ans, lisait et coloriait le livre de la leçon des enfants. À un certain moment du sermon, le prédicateur utilisa le mot « gestion ». Immédiatement, Mariangelis, qui n'aime pas avoir de doutes dans la tête, me regarda et me demanda : « Maman, c'est quoi la gestion ? ». Je fus abasourdie, ne sachant pas quoi répondre, alors je lui renvoyai la question : « C'est

quoi pour toi ? ». Elle me répondit que la gestion, « mayordomía » en espagnol, était « la mère d'un majordome d'une maison de riches ».

À ce moment-là, je me rendis compte que j'avais besoin d'enseigner à ma fille ce qu'est vraiment la gestion. Tous les enfants de nos églises ont le droit de savoir ce que c'est que d'être un bon gestionnaire. Si la Bible dit que, là où mon trésor, là aussi sera mon cœur (voir Matthieu 6.21), alors nous devons enseigner depuis petits à nos enfants à placer leurs trésors dans le ciel, car de cela dépendra leur vie éternelle. Mon expérience avec Mariangelis et les réflexions qui suivirent m'amènèrent à écrire le livre *Je suis à toi, Jésus*, un livre qui cherche à enseigner à nos enfants la notion de gestion et les façons dont nous pouvons la mettre en pratique.

Un vaccin contre l'égoïsme

Dans *La conducción del niño* [L'instruction de l'enfant], Ellen White consacre beaucoup d'espace pour expliquer que les enfants naissent égoïstes et que beaucoup de ce que nous leur enseignons développe en eux cet égoïsme. La gestion nous fournit un mécanisme efficace pour éradiquer l'égoïsme de l'esprit de nos enfants et leur inculquer la tolérance, le respect, la solidarité et la générosité. Tout comme nous sommes préoccupés par le fait que nos enfants reçoivent leurs vaccins pour les protéger des maladies dans le futur, nous devons les immuniser contre l'égoïsme et rien de mieux pour atteindre cet objectif que de leur apprendre à aimer Jésus et à avoir une relation étroite avec lui. Kay Kuzma le précise quand elle écrit :

« Les caractères de vos enfants évoluent en permanence, que vous soyez activement impliqués ou non. Mais si vous voulez qu'ils aient des caractères moraux de valeur, vous ne pouvez pas

laisser leur développement livré au hasard. C'est votre précieux devoir de présenter à vos enfants l'amour de Jésus. À mesure qu'ils grandissent, vous stimulerez le développement de leur relation avec Jésus en leur apprenant à prier, à étudier la Bible et à écouter Dieu ou à prendre conscience de la présence de Jésus dans leur vie. L'amour de Jésus est le plus grand pouvoir du monde et l'antidote pour diminuer l'égoïsme et l'immaturation avec lesquels naissent tous les enfants, et pour développer une nature plus mûre, centrée sur le Christ, qui se révèle dans des actes de gentillesse désintéressée envers les autres »².

Où est ton trésor ?

Nos enfants sont notre plus grand trésor. Si nous leur enseignons à prendre soin de leur corps, à faire un bon usage de leurs talents et de leurs capacités, à rendre la dîme à Dieu, à bien traiter les animaux et les plantes et à faire un bon usage de leur temps, nous les préparerons à une vie utile ici-bas et pour l'éternité dans le royaume des cieux. Paul dit à juste titre : « Ainsi la foi vient de ce qu'on entend, et ce qu'on entend vient de la parole du Christ » (Romains 10.17). Chaque jour, nous devons répéter à nos enfants les paroles des Saintes Écritures, c'est ainsi seulement que nous aurons des adultes fidèles au Seigneur. Si nous accomplissons cette tâche, nous aurons placé notre plus grand trésor entre les mains de Jésus et de cette manière, notre cœur sera également au bon endroit.

1. *Educación cristiana* [Éducation chrétienne], Miami, Floride, IADPA, 1996, chap. 6, p. 57.
2. Kay Kuzma, *Los primeros siete años: Formación* [Les sept premières années : Formation], Doral, Floride, IADPA, 2009, p. 104.



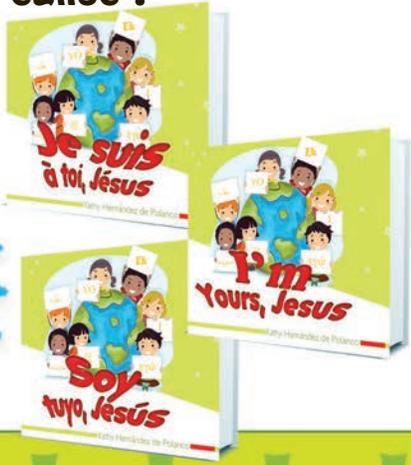
Voulez-vous enseigner la gestion chrétienne de la vie aux enfants de votre église ?



Obtenez et lisez ce livre!

Écrit de façon simple, illustré, rempli d'exemples et d'activités pour que les petits apprennent à être de fidèles économistes :

- de leur corps,
- de leurs talents,
- de leurs ressources,
- de l'environnement et
- du temps.



Obtenez-le dans votre librairie IADPA la plus proche.

Roberto Herrera est responsable de la Gestion chrétienne de la vie à la Division interaméricaine.

Faites-nous part de votre opinion sur cet article en écrivant à : anciano@iadpa.org

L'ancien d'église et la gestion chrétienne



ROBERTO HERRERA

EN LISANT *Conseils à l'économiste*, voici l'une des premières déclarations percutantes que nous trouvons : « Le peuple de Dieu est appelé à réaliser une œuvre qui exige argent et consécration »¹. Cette brève citation contient des éléments qui doivent être considérés sérieusement par chaque membre de l'équipe pastorale de l'église, de même que par les anciens.

Premièrement, dans l'esprit de la Servante du Seigneur, il y a deux aspects de la vie de l'église qui sont très importants et étroitement liés : les membres d'église doivent avoir une bonne relation avec Dieu et être des personnes disposées à investir leurs ressources pour que l'église puisse accomplir sa tâche de toucher beaucoup de gens avec le message du salut. Par conséquent, lorsque les anciens s'occupent des finances de l'église et exercent une influence positive pour assurer la santé financière de celle-ci, ils se consacrent à une question qui est directement liée à la spiritualité de l'Église et à sa capacité à remplir le grand mandat.

Malgré ce qui précède, parfois l'ancien ne reconnaît pas son devoir de promouvoir la gestion chrétienne comme faisant partie de ses responsabilités dans l'église, mais il ne faut pas oublier une chose très simple : l'église a besoin d'argent ! En effet, l'église est un organisme vivant qui a une

mission à accomplir, et cette mission nécessite des ressources financières. En tant que dirigeants de l'église, nous ne pouvons pas nous permettre d'oublier les besoins de notre congrégation, et cela inclut le besoin d'argent.

Cependant, chaque ancien d'église devrait garder ceci à l'esprit au sujet des finances : l'église ne peut pas obtenir de l'argent par n'importe quel moyen ! Nous sommes une église prophétique, par conséquent nous nous attachons strictement à la Parole de Dieu et aux plans divins en tout, et cela inclut la provenance des ressources pour le soutien de la cause. Comme si cela ne suffisait pas, Satan fait tout son possible pour empêcher l'église d'obtenir ces ressources-là.

Face à cette situation, comment devrions-nous réagir ? Chaque ancien devrait comprendre qu'il est de sa responsabilité de promouvoir et d'enseigner la gestion chrétienne. Laissez-moi vous faire part de quatre idées à ce sujet :

1. La promotion de la gestion chrétienne n'est pas une option, elle fait partie de la responsabilité des anciens :

Ellen White a écrit : « Que l'église nomme des pasteurs ou des anciens qui soient consacrés au Seigneur Jésus, et que ces hommes veillent à ce que des membres officiants soient désignés pour s'acquitter fidèlement du travail qui consiste à rassembler les dîmes »².



Comme nous pouvons le voir, un travail fidèle est attendu de tout bon ancien consacré au Seigneur. Ce « travail qui consiste à rassembler les dîmes » comprend de veiller sur la santé financière de l'église, aider le pasteur, le trésorier et le responsable de la gestion chrétienne dans le travail de sensibilisation de l'église pour que cette dernière comprenne et pratique la fidélité et la générosité dans les dîmes et les offrandes.

2. L'éducation, principale stratégie devant être utilisée par les anciens pour promouvoir la gestion chrétienne

Dans *Conseils à l'économe* nous trouvons la déclaration suivante : « C'est le devoir des anciens et des dirigeants de l'église d'instruire les membres sur cette importante question et de veiller à ce que les choses soient en ordre. En tant que collaborateurs de Dieu, les officiants de l'église devraient être solides sur cette question clairement révélée »³. L'une des tâches les plus importantes qu'un ancien puisse accomplir pour les membres de sa communauté est de les instruire dans le plan de Dieu pour leurs vies. Et puisque la gestion est l'un des aspects clés de la vie spirituelle de l'église, il doit y avoir un engagement constant de la part des dirigeants afin que tous reçoivent l'instruction nécessaire sur ce sujet.

3. Rien ne remplace la visite aux membres de l'église

En ce qui concerne la tâche des anciens d'aider les membres d'église à être fidèles à Dieu dans la gestion chrétienne, très peu d'appels peuvent être aussi émouvants que celui-ci : « Anciens d'église, faites votre devoir. Travaillez de maison en maison, afin que le troupeau de Dieu ne soit pas négligent dans cette affaire importante, qui implique selon le cas une bénédiction ou une malédiction »⁴.

La tâche de l'ancien transcende les activités qui ont lieu dans le temple. En fait, la responsabilité principale de l'ancien n'est pas de concevoir des programmes mais de s'occuper des personnes. C'est pourquoi vous devez aller à la rencontre des gens, et dans ce sens, aucun endroit n'est plus important, approprié et fructueux que le foyer. Une grande partie de ce qui se passe dans la vie des membres de notre église passerait inaperçue si nous n'allions pas chez eux. De plus, aucun autre geste ne montre plus aux gens combien nous nous soucions d'eux que lorsque nous leur rendons visite pour nous intéresser à eux, à leur salut, à leur famille, à leur santé et à tout ce qui touche à leur bien-être. Une prière dans la maison des frères vaut plus que mille prières faites dans le temple. La gestion chrétienne comporte de nombreux aspects qui doivent être traités personnellement, et aucun environnement n'est plus approprié que le foyer pour cela.

Il est incontestable que les églises dont les pasteurs et les anciens consacrent du temps à visiter les membres dans un but spirituel grandissent plus et gardent mieux leurs membres, tout en attirant de nouveaux croyants.

4. Les anciens ont pour devoir d'encourager tous les membres d'église à être fidèles à Dieu dans les dîmes et les offrandes

« Que les anciens et les membres dirigeants de l'église suivent les instructions de la Parole de Dieu et insistent auprès de leurs membres sur la nécessité d'être fidèles dans le paiement des engagements, des dîmes et des offrandes »⁵. Ce qu'Ellen White dit aux anciens dans cette déclaration, c'est que la Bible présente un message clair concernant les dîmes et les offrandes. Malachie 3.8-10 ; 1 Corinthiens 16.1,2 et 2 Corinthiens 9.6,7, entre autres, révèlent que Dieu n'est pas neutre mais désire exhorter son peuple à être fidèle et généreux.

En prenant Dieu lui-même comme exemple, les anciens doivent s'assurer que chaque personne, indépendamment de son âge, son sexe, son statut social ou son temps dans l'église, reçoive l'invitation et la motivation correctes à être fidèle et généreuse dans ses dîmes et ses offrandes. C'est une tâche qui incombe au pasteur et aux anciens, en tant que membres de l'équipe pastorale de l'église.

En résumé, même si on insiste probablement peu sur l'énorme influence que les anciens exercent en ce qui concerne la gestion chrétienne dans l'église locale, je pense que les points soulevés dans ce court article réclament un changement d'attitude dans certains cas, une plus grande participation dans d'autres et une ferme volonté de continuer, dans le cas de ceux qui n'ont pas négligé cet aspect important. Quel est votre cas ? Que Dieu vous bénisse, cher dirigeant, au moment de prendre une décision !

1. Ellen G. White, *Conseils à l'économe*, chap. 7, p. 39.

2. *Ibid.*, chap. 21, p. 111.

3. *Id.*

4. Ellen G. White, *Testimonies to Ministers* [Témoignages pour les pasteurs], chap. 12, p. 313.

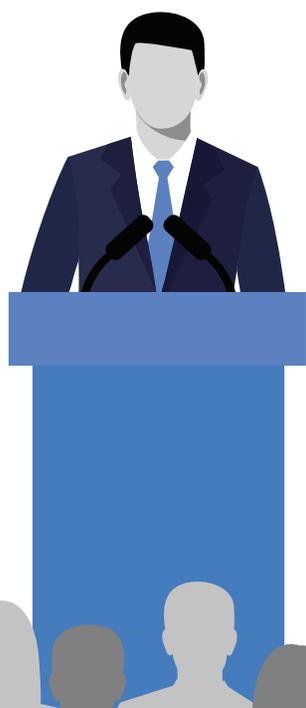
5. *Conseils à l'économe*, chap. 21, p. 111.

Roberto Herrera est responsable de la Gestion chrétienne de la vie à la Division interaméricaine.

Faites-nous part de votre opinion sur cet article en écrivant à :
anciano@iadpa.org

Le pasteur et l'économate

ROBERTO HERRERA



Être pasteur consiste à nourrir, accompagner et diriger le troupeau de Dieu. Dans Actes 20.28, Paul fait un appel à tous ceux qui dirigent l'église : « Prenez donc garde à vous-mêmes et à tout le troupeau au sein duquel le Saint-Esprit vous a établis évêques, pour faire paître l'Église de Dieu ». Plus tard, l'apôtre Pierre, dans sa première épître, explique comment faire paître l'église : « Prenez soin comme des bergers du troupeau que Dieu vous a confié » (1 Pierre 5.2, BFC). Selon ces textes, la principale tâche d'un pasteur est de prendre soin des personnes qui appartiennent à l'église.

Bien sûr, parfois la tâche du pasteur peut avoir des aspects très difficiles, et la promotion de la gestion chrétienne dans l'église locale en est un. En conséquence, de nombreux collègues du ministère sont frustrés et évitent d'aborder la question dans leurs congrégations. Cependant, nous ne devons pas ignorer le fait que le pasteur joue un rôle décisif dans le développement de la gestion chrétienne. Le pasteur devrait considérer la gestion chrétienne comme un thème spirituel et vaste, qui fait partie de ses responsabilités pastorales et devrait être présenté d'un point de vue biblique et pratique.

Chaque pasteur a l'occasion d'aider ses membres à être de vrais disciples, à mûrir dans leur relation avec Dieu et à appliquer les principes de la Parole de Dieu dans leur vie quotidienne. De cette façon, le pasteur collabore avec Dieu pour l'avancement de son règne. Ensuite, j'aimerais partager avec



vous quatre aspects que nous, pasteurs, devons garder à l'esprit lorsque nous travaillons sur la gestion dans nos congrégations.

Modèle

Le premier rôle que le pasteur doit jouer dans la gestion chrétienne est d'être un *modèle*. Il doit donner le ton pour le style de vie chrétienne dans ses congrégations. Les frères attendent de leur pasteur qu'il soit une personne guidée par les valeurs spirituelles, qu'il ordonne sa vie autour des principes bibliques et manifeste une fidélité totale.

Dans la déclaration suivante, Ellen G. White décrit les attentes des membres d'église au sujet de leurs pasteurs et comment le comportement de ces derniers influe sur eux : « Il n'y a pas de gens au monde qui soient davantage disposés à sacrifier leurs moyens pour faire avancer la cause que les adventistes du septième jour. Si les pasteurs ne les découragent pas totalement par leur indolence et leur inefficacité, et par leur manque de spiritualité, ils répondront généralement à tout appel qui, selon leur jugement et leur conscience, en vaut la peine. Mais ils veulent voir des fruits »¹.

Afin d'être un bon modèle, à la fois dans la gestion chrétienne et en tout, le pasteur doit travailler trois aspects : La confiance en Dieu (Philippiens 4.19), une vie de sacrifice (Romains 12.1) et une vie fidèle de service de Dieu (1 Corinthiens 4.1,2). Si le pasteur agit dans ce sens, il sera non seulement le chef spirituel de la congrégation que Dieu attend qu'il soit, mais aussi le modèle dont les membres d'église ont besoin.

Éduquer et nourrir les membres

Deuxièmement, en tant que chef spirituel, le pasteur est le principal responsable de la création d'un environnement adéquat pour la compréhension et la pratique de la gestion chrétienne dans la congrégation. Sa direction doit permettre de faire ressortir la situation réelle de ses églises, identifier où elles se situent par rapport au but fixé et promouvoir une vision biblique et adaptée au contexte qui définisse le rôle de chaque membre de l'Église au sein de cette dernière.

Le pasteur, en tant que chef spirituel, a également la responsabilité de nourrir la congrégation, d'identifier les besoins des membres, leur apportant de l'espérance et les aidant à développer leur sens de la présence du Christ, afin qu'ils puissent se concentrer sur les solutions plutôt que sur les problèmes.

Nous ne pouvons pas ignorer que le pasteur doit aussi fonctionner comme un éducateur, c'est une fonction qui ne peut être déléguée à personne d'autre. Éphésiens 4.11-16 inclut la formation des membres comme faisant partie de la description du travail pastoral. De ce point de vue, le pasteur doit présenter la gestion chrétienne comme un mode de vie

et comme étant intimement liée à la spiritualité. Pour cela, le pasteur doit aborder certaines questions clés : Qui est Dieu ? Qu'a-t-il fait pour nous ? Que signifie être membre de l'Église adventiste du septième jour ? Comment fonctionne le système financier de l'Église ? Quels sont les principes bibliques pour une bonne gestion de l'argent ?, etc.

Communication

Si le pasteur veut favoriser une ambiance favorable au développement de la gestion chrétienne dans son église, il devrait être un excellent communicant. Une bonne communication est une qualité indispensable pour le travail pastoral. Quand c'est le pasteur qui communique sur les questions de la gestion chrétienne, l'église accorde plus d'importance au sujet. Une bonne communication, dans le domaine pastoral, doit avoir deux caractéristiques :

Systématique, c'est-à-dire que les membres de l'église savent que de temps en temps ils sont informés sur la santé de l'église.

Transparente : il ne devrait pas y avoir de zones grises ou de coins d'ombre qui nuisent à la confiance et tout ce qui est dit doit être compris par tous les membres.

Attention personnalisée

Puisque la gestion chrétienne de la vie est une question qui concerne la relation de chaque membre de l'église avec Dieu, le pasteur doit s'assurer que cette question soit traitée dans chaque congrégation, avec chaque famille et avec chaque membre en particulier. Les programmes de gestion, les analyses de la situation financière de l'église, les évaluations et l'étude des résultats ne doivent pas être basés sur le district pastoral, mais sur la congrégation. De même, les efforts déployés pour favoriser la gestion chrétienne devraient se concentrer sur l'individu et sa famille, et non sur la congrégation en tant que groupe.

Pour conclure, s'il est vrai que le meilleur programme que nous puissions développer en matière de gestion chrétienne consiste à bien s'occuper des membres d'église, il est également vrai que la meilleure ressource pour atteindre cet objectif est d'avoir des pasteurs qui savent bien paître le troupeau du Seigneur. Que chaque pasteur d'Inter Amérique atteigne cet idéal !

1. Ellen G. White, *Testimonies for The Church*, vol. 3, chap. 4, p. 39, 40.

Joel Fernández est l'auteur de *Cien preguntas sobre mayordomía* [Cent questions sur la gestion], publié aux éditions IADPA et d'où est extrait cet article.

Faites-nous part de votre opinion sur cet article en écrivant à :
anciano@iadpa.org

Trois questions sur la gestion

JOEL FERNÁNDEZ

1. Comment et quand l'Église adventiste du septième jour adopta-t-elle le système de la dîme ?

Lors de la Conférence générale de 1876, l'Église adventiste du septième jour définit pour la première fois le concept de la dîme biblique en établissant que c'était un dixième de tous les gains, indépendamment de leur origine. Lors du Congrès de 1878, ce principe fut réaffirmé. Cependant, le concept de rendre à Dieu la part de nos revenus qui lui revient avait déjà été accepté par les membres d'église près de deux décennies auparavant.

Le 3 février 1859, un rapport de la Conférence générale sur l'entretien de l'œuvre de Dieu fut publié dans la *Review and Herald*. Le plan consistait à donner une somme d'argent hebdomadaire en fonction du sexe et de l'âge de chaque membre. Ce plan fut approuvé par les frères le 4 juin de la même année. En 1865, sous le terme de « générosité systématique », certaines modifications furent apportées au plan initial. En 1864, la pratique de la « dîme » continua en fonction de la valeur d'une propriété : un dollar par an pour chaque cent dollars de la valeur du bien. C'est-à-dire que dix pour cent de la valeur du bien était pris en compte, et seule la dîme de ce dernier montant était donnée.

Entre 1876 et 1878, après un processus d'étude des Écritures et beaucoup de prières, le plan de la « générosité systématique » selon la Bible, qui consiste à rendre au trésor du Seigneur dix pour cent de tous les revenus, fut définitivement établi. La résolution suivante se trouve dans les procès-verbaux du Congrès de la Conférence générale de 1876 : « Il est accepté que nous croyons qu'il est du devoir de tous nos frères et sœurs [...] de rendre dix pour cent de tous leurs gains de toute origine, pour la cause de Dieu »¹.

2. Comment les fédérations/missions utilisent-elles la dîme qu'elles reçoivent ?

La première chose à savoir, c'est que dans le plan financier de l'Église adventiste, seuls les territoires locaux, c'est-à-dire les fédérations et les missions, sont autorisés à recevoir et à distribuer les dîmes.

Ellen G. White a écrit : « La dîme est sacrée ; Dieu se l'est réservée. Elle doit être apportée dans le trésor de sa maison pour servir à l'entretien des ouvriers de l'Évangile »². Les fédérations et les missions, en distribuant la dîme, doivent essayer de permettre à l'Église de répondre efficacement aux besoins et aux défis de ses territoires respectifs, en particulier ceux qui sont liés à la prédication de l'Évangile, car c'est la priorité de l'Église.

Avec certains changements, qui varient selon les besoins des territoires locaux, voici deux exemples de répartition de la dîme :

Exemple A :

- Affectation à l'Union : 10 %
- Fonds de retraite : 10 %
- Aide aux différents champs de la Division : 10 %
- Salaires, dépenses et soutien aux ouvriers du Champ : 48 %
- L'enseignement de la Bible dans les écoles primaires, secondaires et les séminaires : 9 %
- Dépenses administratives du champ à l'attention des églises : 4 %
- Dépenses pour la tâche d'évangélisation des ouvriers : 6 %
- Soutien des ouvriers et dépenses d'évangélisation de la Voix de l'Espérance : 3 %



Exemple B :

- Affectation à l'Union : 10 %
- Affectation à la Division : 10 %
- Fonds de retraite : 7 %
- Affectation à l'Université : 6 %
- Affectation à la radio : 5 %
- L'enseignement de la Bible dans les écoles secondaires : 4 %
- Les dépenses administratives : 8 %
- Les salaires, dépenses et soutien pour les ouvriers du champ missionnaire : 50 %

3. Est-il bien de donner la dîme à des ministères autonomes ?

D'abord, il faut préciser que l'Église adventiste n'est pas contre les ministères autonomes. Beaucoup de ces ministères ont apporté leur aide à l'Église dans divers domaines : évangélisation, travail des médecins missionnaires et construction de temples et d'écoles. Par ailleurs, l'Église possède ses propres institutions autonomes. Par exemple, les maisons d'édition interaméricaines ne reçoivent ni dîmes ni offrandes, ni aucune sorte de subvention de l'organisation. Nos maisons d'édition accomplissent la tâche d'apporter l'Évangile au monde, de répandre « comme des feuilles d'automne » le message par la parole écrite et ne doivent pas s'approprier la dîme pour le faire. Cela signifie qu'elles peuvent parfaitement être un ministère autonome et travailler en harmonie avec l'Église sans recourir à demander et à accepter la dîme des frères.

Comme leur nom l'indique, les ministères autonomes doivent couvrir leurs dépenses avec leurs propres ressources. Cependant, certains ministères indépendants s'attribuent le droit de recevoir les dîmes des membres des églises et accusent l'organisation de ne pas avoir accompli l'œuvre que le Seigneur lui a confiée. De cette façon, ces ministères heurtent de plein fouet la croyance fondamentale de l'Église adventiste numéro 14 : L'unité du corps du Christ.

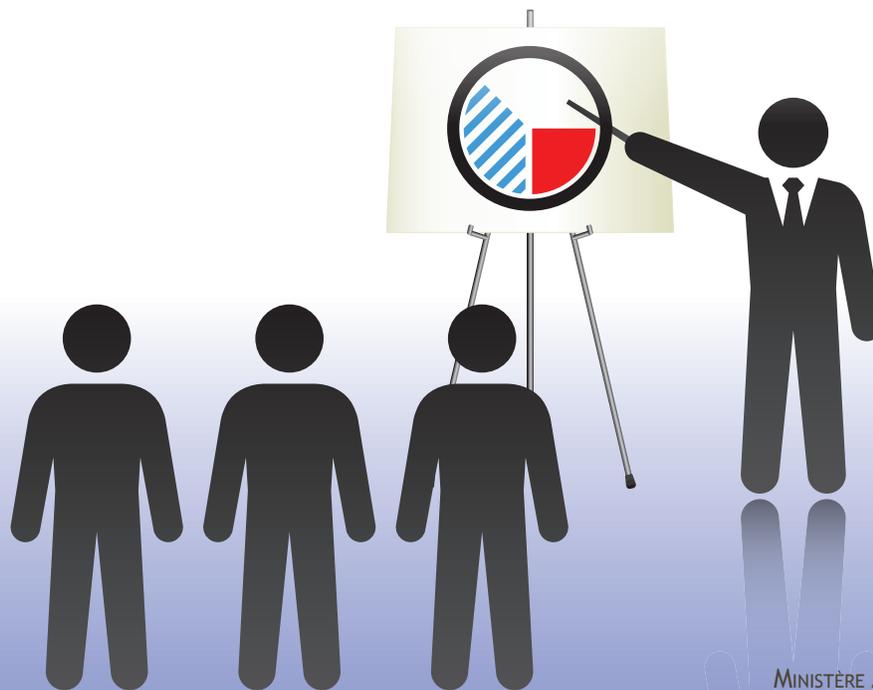
Lorsque l'un de nous donne sa dîme à un ministère indépendant, qu'il le veuille ou non, il altère le plan de Dieu puisqu'il utilise une méthode différente de celle établie par le Créateur pour le soutien de son œuvre. C'est pourquoi chaque membre d'église doit comprendre que rendre la dîme n'est pas seulement une pratique qui met en évidence sa relation avec Dieu, mais aussi son lien avec l'Église du Christ. Soyons attentifs à la déclaration suivante d'Ellen White :

« La dîme appartient à Dieu, et ceux qui s'y interposent seront punis par la perte d'un trésor céleste, à moins qu'ils ne se repentent. Que l'œuvre ne continue pas d'être limitée parce que la dîme a été détournée vers d'autres entreprises qui ne sont pas celles établies par Dieu. Il faut faire des provisions pour ces autres projets de l'œuvre. Ils doivent être soutenus, mais pas avec l'argent de la dîme »³.

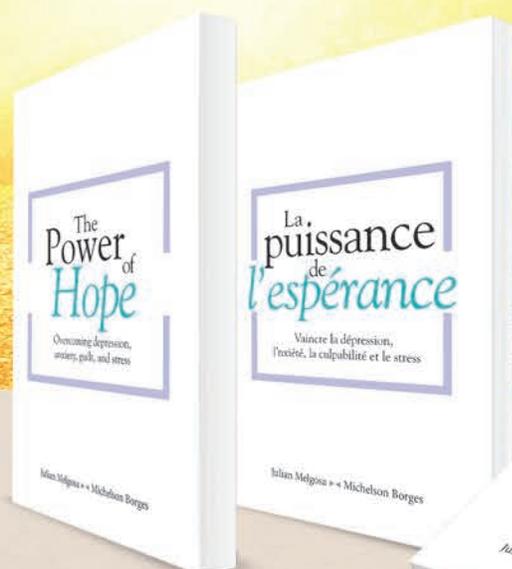
1. 1876 : *General Conference Session Minutes* [Minutes des sessions de la Conférence générale], vol. 1, p. 121.

2. *Le Ministère évangélique*, p. 220.

3. *Testimonies for the Church*, [Témoignages pour l'église] vol. 9, chap. 30, p. 249.



Partagez le nouveau livre missionnaire de l'année



Un excellent ouvrage pour aider les millions de personnes qui souffrent aujourd'hui des effets de l'anxiété, du stress et de la dépression.

 **IADPA**
Bookstore

**LE LIVRE
MISSIONNAIRE
DE L'ANNÉE
2018**

Obtenez-le
aujourd'hui même
dans votre librairie IADPA
la plus proche !